

# ***Les samedis des Archives***

**Atelier du 1er avril 2017**

***Se divertir autrefois en Touraine :  
Demandez le programme !***



**Archives départementales d'Indre-et-Loire**

# Table des matières

---

<b>Bibliographie. Sources.</b>	<b>p.3</b>
<b>Les divertissements de la vie quotidienne sous l’Ancien Régime</b>	<b>p.5</b>
<b>Fêtes et spectacles</b>	<b>p.19</b>
<b>Les divertissements de la vie quotidienne sous la Révolution</b>	<b>p.27</b>
<b>La danse au 19<sup>ème</sup> siècle</b>	<b>p.30</b>
<b>Le théâtre aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>èmes</sup> siècles</b>	<b>p. 33</b>
<b>Les divertissements populaires</b>	<b>p.39</b>
<b>Théâtre et fêtes dans les communes aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>èmes</sup> siècles L’exemple de Loches</b>	<b>p.41</b>
<b>Le cinéma</b>	<b>p.44</b>
<b>Les compagnies théâtrales à Tours (1960-1980)</b>	<b>p.61</b>

## Intervenants

Anne Debal-Morche  
Stéphanie Guillaume-Chapelet

## **Bibliographie sommaire des ouvrages utilisés et conservés aux Archives départementales pour la rédaction du présent support**

Voir aussi Lire en Touraine

>>><http://hip2.cg37.fr/ipac20/ipac.jsp?session=1567N71067710.23&profile=arc&menu=search&ts=1567771067740>

MARCEAU Catherine, Les Fêtes à Tours de 1770 à 1799, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1985. 4MI79

HERBERT, Anne, Fêtes et divertissements à Tours à la fin du règne de Louis XV. 1754-1774, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1988. 3F 0154

DUPOYET Pierrette, *Bal chez Balzac*, Neuvy-le-Roi, Alfil éditions, 1998. 8°Bh 2013

*Le théâtre à Tours au XIXème siècle : Sa genèse et ses activités*, Tours, Galerie des Tanneurs, s.d. 8°Bh1159

DEROUET Jacques, *Le théâtre lyrique à Tours des origines à nos jours*, Tours, impr. Chaumeil, 1989. 8°Bh1556

MONTAUBIN Catherine, Le Théâtre de Tours de 1872 à 1900, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1987. 4MI104

DAUVIN Geneviève, La Vie théâtrale dans le dixième arrondissement. 1824-1864, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, s.d. 3F033

DERIVIERE Alexandre, Les débits de boissons en Indre-et-Loire de 1851 à 1914 : des lieux de vie essentiels, des espaces de liberté surveillés, Master 2 d'histoire et cultures de l'alimentation : Histoire contemporaine, Université de Tours, 2010. 3F590

MAROIS Edith, *La danse comme objet discursif et scriptural dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle*, Tours, 2005. 8°4052

VACARRO Pierre, Les débuts du cinéma à Tours. Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1992. 3F 193

## **Sources. Archives départementales d'Indre-et-Loire**

Indication des séries

(Les cotes précises des documents consultés sont données dans le contenu du support)

### **Fêtes et divertissement**

Lieutenance de police (Ancien régime) série B

Série L (période révolutionnaire)

Affaires de police, Sous-série 4 M

Archives communales : 2 O et E-Dépôt

Programmes de fêtes et de spectacles : série Fi

### **Théâtre et Compagnies théâtrales**

Série T

Fonds Suarès : 100 J

Fonds Michel-Jean-Robin : 156 J

Fonds du Centre dramatique de Tours et du théâtre libre de Touraine : 238 J

Cabinet du préfet. Affaires culturelles. Fonctionnement de la Comédie de la Loire : 994 W39

### **Cinéma**

Liste des salles de cinéma :

En 1931 : 4M646 ; En 1940 : 10W36 ; En 1942 : 46 W 88 ; En 1951 : 30 W 46

Autorisations lors de la Seconde guerre mondiale : 10 W36

Festival du Court métrage. Tours : 46W197

Dommages de guerre :

Caméo : 302W 486-487-489

Palace : 301 W 500

Le Majestic : 301 W 505

# Se divertir autrefois en Touraine

---

L'atelier portera sur les divertissements, les instants volés au monde du travail et consacrés à la vie sociale, tels que détente, jeux et fêtes dans un cadre public.

L'homme est joueur. Depuis l'Antiquité, le jeu occupe une place de choix dans les distractions. Dans tout jeu, il y a une habile proportion entre hasard et talent qui fait que chacun peut y trouver du plaisir. Par jeu, on entend l'objet en lui-même, ses règles, son matériel mais aussi les interactions sociales qu'il entraîne, car à tout jeu, sortant du cadre privé, correspond la rencontre de joueurs et d'organiseurs.

Du Moyen Âge à l'époque des Lumières le jeu est un objet récurrent de controverse. À cet égard le vocabulaire même utilisé pour qualifier les jeux est éclairant. Délassement, passe-temps, récréation s'opposent à divertissement, désœuvrement, voire distraction.

Pour l'Église, le jeu en tant qu'il est aléatoire porte atteinte aux lois divines, à l'ordre divin. C'est une œuvre du Diable qui voisine avec débauche, marginalité et violence, autant de terrains propices aux péchés capitaux. Jeu d'argent se confond avec jeu de hasard, ce qui accroît la réprobation car il implique un refus de l'ordre social : comment peut-on gagner de l'argent sans l'effort du travail ?

Outre les lieux traditionnels et plus conventionnels de divertissement, nous verrons que contrairement à une idée reçue les villes et les campagnes de l'Ancien Régime n'étaient pas totalement repliées sur elles-mêmes, elles accueillaient la visite de divers individus itinérants venus proposer toutes sortes de divertissements.

## Les divertissements de la vie quotidienne sous l'Ancien Régime

### Les lieux de distractions

Sous l'Ancien régime, nombreux sont les endroits voués à la flânerie et à la détente au quotidien. Parmi les principaux : cabarets, jardins, cafés et jeux de paume, ...

#### Les cabarets

Le terme de cabaret est un générique pour désigner les débits de boissons, auberges et hôtelleries. Ils incluent parfois un jardin destiné à recevoir du public. A titre d'exemple, en évaluant la population de Tours à 20 000 habitants en 1778, il y aurait environ un établissement pour 232 âmes.

Les lieux sont souvent composés d'une cave, d'étages, d'un grenier ; le patron n'est pas toujours le propriétaire des lieux. La pièce principale accueillant le public est composée de tables, bancs et chaises. Faute de places, ceux qui consomment de la boisson et ceux qui dînent, se côtoient : la promiscuité est habituelle. Ce sont des lieux de rencontre propice à des initiatives de jeux mais aussi de débordements lorsque la situation dégénère.

Les procès-verbaux de visite des commissaires de police surprennent fréquemment 20 à 30 personnes dans une même pièce (2 B 452).

Ces procès-verbaux sont à chercher dans les fonds de justice d'Ancien régime >>> série B >>>Lieutenance de police de Tours >>>Minutes et procès-verbaux (cotation provisoire pour Tours)

Les auberges permettent des entrées/sorties multiples permettant le départ précipité de buveurs attardés, en cas de visite impromptu de représentants de l'ordre (voir Bulletin de la Société Archéologique de Touraine n° XX, p 67). A Tours, les fenêtres sont souvent brisées par des pierres.

Les horaires d'ouverture sont réglementés de façon très précise et sont rappelés dans les ordonnances de police ; ils n'ont pas le droit de servir après 21 h en hiver et 22 h en été (la Toussaint et Pâques sont les repères du changement). Les jours chômés, il y a fermeture obligatoire pendant le service divin. Les contraventions sont pléthores. La plupart des clients sont des compagnons menuisiers, charpentiers, serruriers, tailleurs, perruquiers, boulangers, ...les ouvriers en soie sont aussi fort nombreux tout comme les voituriers par eau, bateliers, ... Quelques domestiques font aussi partie des publics.

Les soldats font aussi partie des consommateurs, parfois comme troublions de cabaret, surtout dans les périodes où la Municipalité de Tours fait venir des régiments affectés aux travaux du pont de Tours à partir de 1765 (ordonnance de police du 4 juin 1768 qui prévient des problèmes que pourraient poser le grand nombre de militaires dans la ville (2 B 460 – 461)

La présence des femmes est admise mais rare d'après les sources où elles sont accompagnées de leurs maris. Les archives de la lieutenance de police de Tours nous décrivent les cabarets comme des lieux essentiellement masculins.

On y boit et on joue aux cartes parfois avec le patron mais les mauvais payeurs son mal venus ; toutes les maisons ne font pas crédit.

Les rapports avec la police sont ambigus : les tenanciers supportent mal l'ingérence de la police dans leur commerce mais ils ont besoin d'elle lorsqu'ils ne maîtrisent plus leurs clients. On y consomme essentiellement du vin (blanc) à l'aide d'une « chopine », d'un « septier », d'une « pinte<sup>1</sup> » ou une bouteille.

Les jours chômés sont ceux où l'on reste le plus longtemps comme l'affirme un menuisier de Tours « les ouvriers de cette ville ont l'usage, les fêtes et dimanches de prendre l'après-midi, leur récréation dans les jardins de la ville ou les environs d'icele » (2B453). Les excès de boisson conduisent aux insultes, rixes parfois des coups de pistolet sont tirés.

Buveurs et joyeux clients chantent : de nombreux procès-verbaux de commissaires le montrent.

## Les cafés

Les cafés sont beaucoup moins nombreux que les cabarets ; il porte le nom de la boisson que l'on y sert. Le « caffetier » propose des jeux licites et permis. La clientèle est peu près la même avec plus de femmes et les bourgeois. En 1777, la maîtrise réunit les deux maîtrises, il n'existe plus que celle des « cabaretier, aubergiste, caffetier et limonadier ».

## Les jeux de paume

A l'image du café, le jeu de paume offre toutes les occupations ludiques d'intérieur (cartes, dés, billes et pions divers). La clientèle appartient plutôt à l'élite.

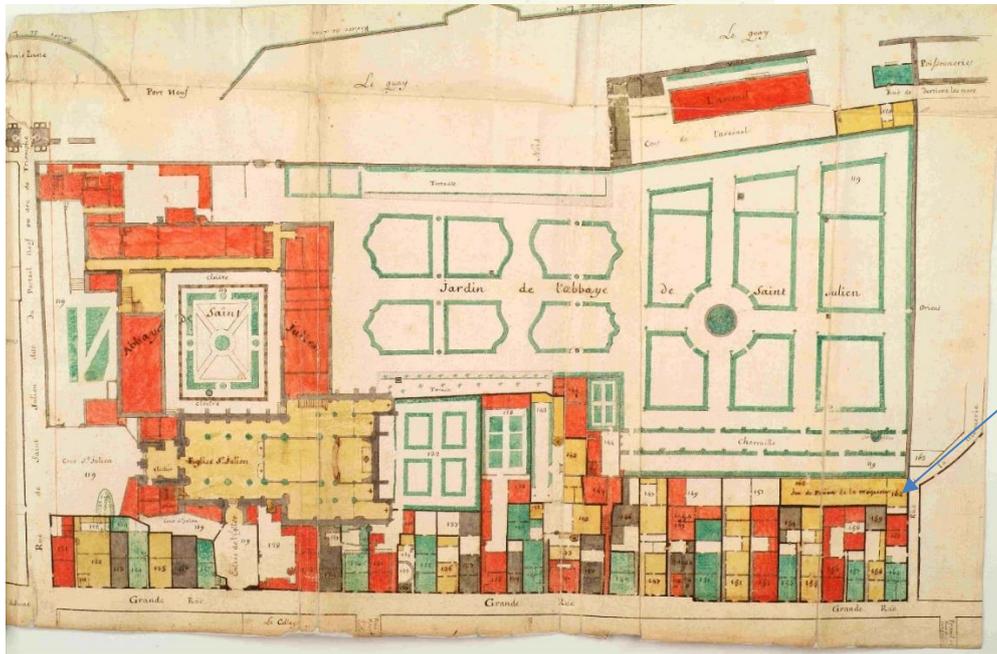
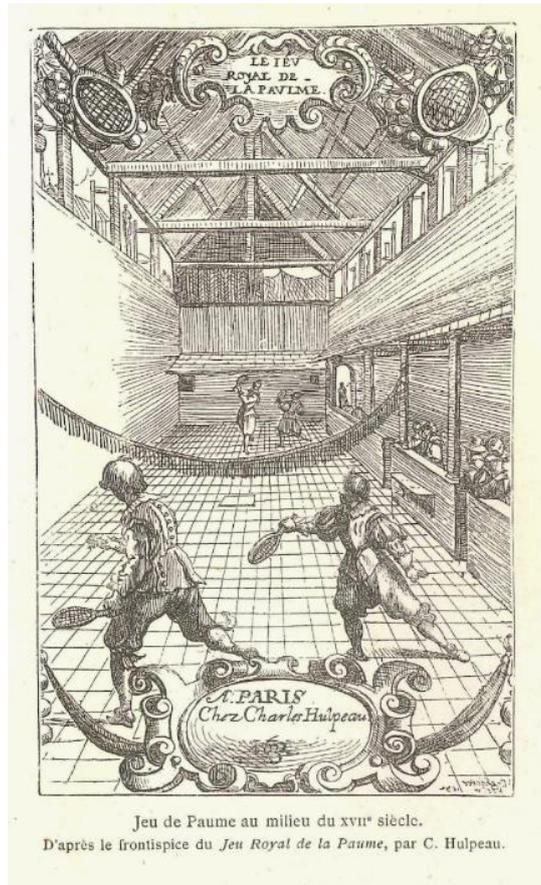
A l'extérieur, ce jeu favori des rois et de la noblesse consiste à se renvoyer une balle, appelée un éteuf, au-dessus d'un filet à la manière du tennis et se pratique en individuel (1 contre 1) ou en double (2 contre 2), mais aussi à 3 contre 3 ou 4 contre 4 pour les variantes dites de longue paume. Le 16<sup>e</sup> siècle qui s'ouvre sur cette innovation est l'âge d'or du jeu de paume en France.

Aucun jeu d'exercice n'a atteint une telle popularité en milieu urbain. Les résidences royales s'équipent de cages comme à Amboise où Charles VIII trouve la mort en se rendant à une partie de paume.

Au 17<sup>e</sup> siècle, à Paris, une partie coûte 15 sols et 5 deniers, soit presque l'équivalent journalier d'un compagnon maçon.

---

<sup>1</sup> Une pinte à Tours équivalait à 1,224 litre soit le double d'une chopine.



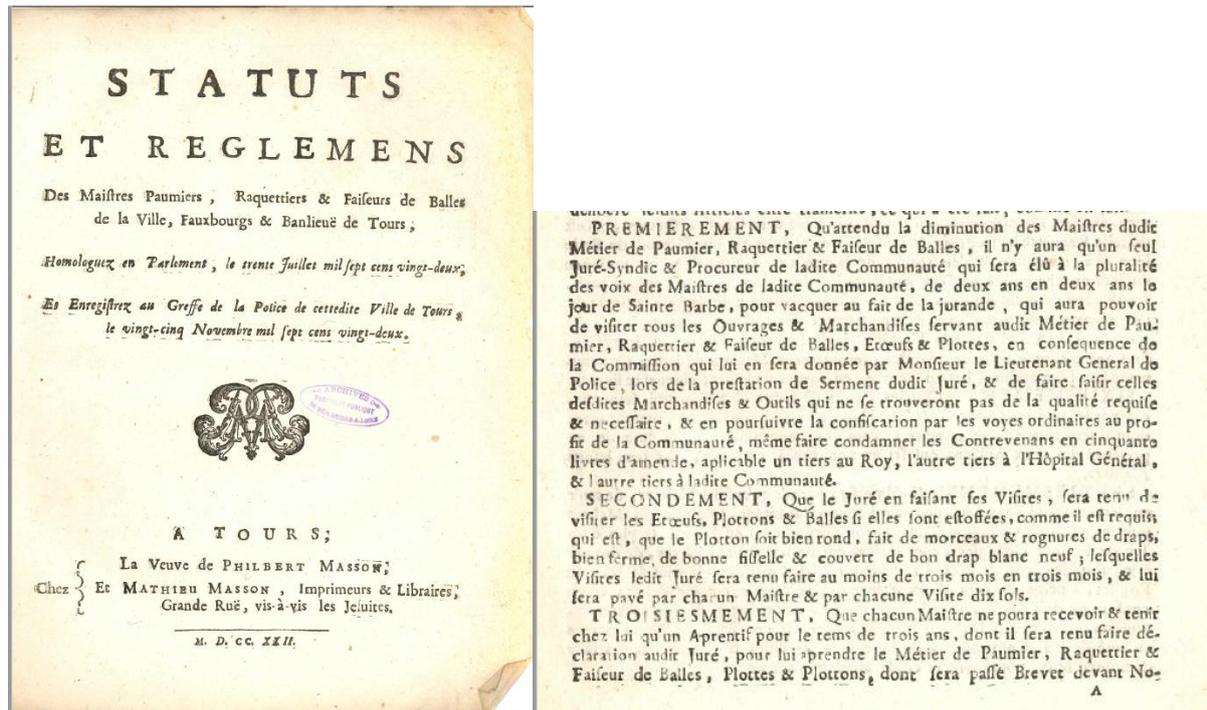
H 528 - Terrier de l'abbaye Saint-Julien. Jeu de Paume de la Moquerie situé au sud de la charmille des jardins de l'abbaye Saint-Julien. Terrier de l'abbaye Saint-Julien

## Les paumiers.

En 1610, les paumiers se constituent en corporation. Certains peu scrupuleux bourraient en effet leurs éteufs de pierres provoquant des accidents, parfois mortels ; le frère de Montaigne décède ainsi. Une réglementation stricte encadre désormais la production des éteufs et des raquettes. Les lettres patentes du roi François I<sup>er</sup> en date du 9 novembre 1527 officialisent le professionnalisme sportif, en jeu de paume notamment.

C'est aux maîtres paumiers qu'il appartient d'exploiter les jeux publics et d'organiser les parties. Les statuts de la corporation leur réservent le droit de prendre à bail et de faire valoir les salles. Ils sont également les seuls à enseigner les règles.

A Tours, ils sont 7 en 1760 dont le « Jeu de Paulme de la Guerche » et le « Jeu de Paume de Lusignan ».



E 447 : Paumiers, raquetiers, faiseurs de balles. — Statuts et règlements des maîtres paumiers, raquetiers et faiseurs de balles de la ville et banlieue de Tours, homologués au parlement le 30 juillet 1722, et enregistrés au greffe de la police de Tours, le 25 novembre de la même année.

Le 16 sept 1770 : la police surprend chez le maître paumier Destouches des jeux d'argent avec le divertissement de la « capette » ou « capelle » (jeu ressemblant au billard).  
Lieutenance de police de Tours, 2 B.

## Les loisirs dans la ville

La rue est envahie par les promeneurs à la belle saison. Les habitants aiment à parler sur le seuil de leur porte. A Tours, ils sont 7 en 1760 dont le « Jeu de Paulme de la Guerche » et le « Jeu de Paume de Lusignan ».

Il est cité dans un acte de la lieutenance police du 21 juillet 1756, une jeune fille qui joue au volant à Tours. La rue est également un lieu investi par les danseurs au son de la « bouzine<sup>2</sup> » (lieutenance de police 21 juillet 1756).

## Le théâtre

A l'époque romaine, Tours possédait un amphithéâtre, qui dit-on, était plus vaste que celui de Nîmes. Au 17<sup>e</sup> siècle, il a bien existé au 27 rue de la Mocquerie, un jeu de paume qui aurait accueilli Molière et ses comédiens. Les documents manquent à cette époque. Avant le 18<sup>e</sup> siècle, Tours ne possédait pas de salle de spectacle digne de ce nom, il faudra attendre 1761, la salle du sieur Pillerault qui pouvait accueillir jusqu'à 900 places. Des troupes de passage y jouaient des comédies, des drames, des vaudevilles et des opéras.

## Chants, danses et jeux dans les cabarets et cafés

### Les chants

Les paroles des chants ne sont pas rapportées dans les archives de lieutenance de police mais René COURSAULT dans son ouvrage « les traditions populaires en Touraine » indique que les thèmes principaux des refrains sont les femmes et le vin.

On y danse aussi : une compagnie de menuisiers passe la journée et danse avec plusieurs filles du voisinage. Sur des airs de violon, danse et contredanse, la Pastorale, la Rigaudon (lieutenance de police, 29 juillet 1756)

### Les jeux

#### Les grandes familles de jeux

**Jeu de hasard** : Jeu de l'Oie ; **de hasard déraisonné** (les dés associés aux marelles) : le tric-trac, le jacquet...

**Jeu de stratégie par affrontement** : les échecs ; les dames.

**Jeu de paris sur combinaisons** (loteries) : la blanque ; le loto, le loto- dauphin ; les grandes loteries publiques.

**Jeu de paris sur tableaux** : la hoca, le biribi, la cavagnole la roulette

**Jeu de cartes** (nombreuses variantes à partir de leur apparition et de leur rapide diffusion)

**Par combinaisons** : la bassette, le lansquenet, le brelan, le pharaon

**Par combinaisons et levées** : le piquet

**Par levées** : l'hombre, le whist.

**Par levées et décompte** : *les tarots*

---

<sup>2</sup> Sorte de cornemuse.

Dans les cafés (parfois appelés académies<sup>3</sup>) tous les jeux intérieurs sont prisés : dominos, dames, petits chevaux, jeux de cartes, dés et billards. Toutes ces distractions sont surveillées car de nombreux jeux de hasard sont interdits. Il est assez difficile de se repérer dans ce qui est autorisé ou non dans les jeux.

Des divertissements sont parfois offerts aux clients, comme le jeu de « gallets » (un passe-temps à l'aide de 6 « gallets » ou galettes assez petites pour tenir dans la main). (Un peu sur le même principe que les osselets).

Il semble que les jeux de boules existent déjà et que des lieux extérieurs soient prévus mais nous n'avons pas de trace écrite : vers l'Anjou, on joue à la boule de fort.

### **Les jeux de cartes**

Au 18<sup>e</sup> siècle les jeux de cartes sont aussi innombrables que les étoiles du ciel ; à Tours, on joue à l'Hombre, au Piquet, la Manille, la Mouche, le Triomphe, la Beste, le Rome-Stecq, .... Les jeux de cartes consacrent un extraordinaire engouement qui affecte toutes les classes de la société.

Du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup>, les jeux laissent peu de traces écrites. Dans les inventaires après décès, conservés dans les archives notariales, peuvent figurer les jeux de tables comme les échecs ou dames alors que les dés et les cartes sont très populaires.

Minutier des notaires >>>

<https://archives.touraine.fr/search/form/784ace4e-6942-4f1f-b76d-1101bdb61f61>

En Europe, la mention la plus ancienne des cartes à jouer date du 14<sup>e</sup> s. (dès la fin du règne de Charles VI). Au 15<sup>e</sup> s., les cartes à jouer se présentent décorées des enseignes que nous connaissons aujourd'hui : trèfle, carreau, cœur, et pique. Chaque artisan agissait à sa guise et cherchait à reproduire les personnages les plus en vogue au niveau du public. Les planches gravées sur bois portent souvent le nom du fabricant cartier ou « tailleur de moules ».

Sous François 1<sup>er</sup>, les jeux de cartes vont peu à peu se distinguer suivant les régions dont ils sont issus. Au 17<sup>e</sup> siècle, les provinces et les grandes villes vont imprimer des cartes à jouer « au portait ».

Les jeux de cartes sont mis à disposition par les tenanciers de cabarets ou de café.

---

<sup>3</sup> Salle ou établissement autorisé ou toléré dans lequel on propose « à tous venants » divers jeux et qui comporte plusieurs tables de jeux. L'«Académie des jeux » ou « Maison académique » donne son nom aux recueils de règles de jeux qui paraissent régulièrement à partir du milieu du 17<sup>e</sup> siècle.



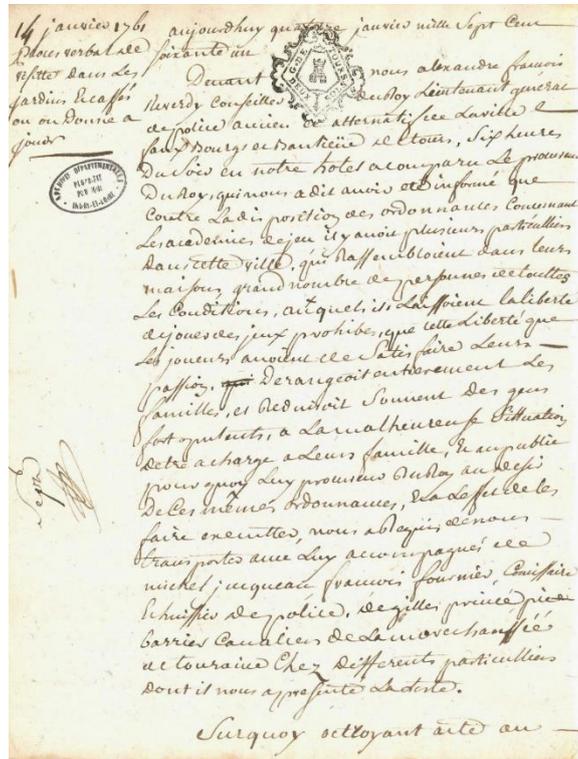


2 B 447 - Dépôt au greffe de la police de l'empreinte des cartes dont se sert le receveur des droits établis sur les cartes et cuivres de Tours (1 affiche)

« Le deuxième janvier 1747 au greffe de police de la ville de Tours a comparu M. Jacques Parmentier receveur des droits établis sur les cartes de cuivres de cette ville lequel en exécution des édits (...) du conseil a apporté audit greffe l'empreinte des cartes au moules de l'autre part (...) signé Parmentier.

## Jeux de hasard et jeux d'argent

Jeux de hasard et jeux d'argent tiennent une place économique importante et cristallisent peu à peu toutes les contradictions de la société d'Ancien Régime, entre fascination et répulsion, contrôle et répression...

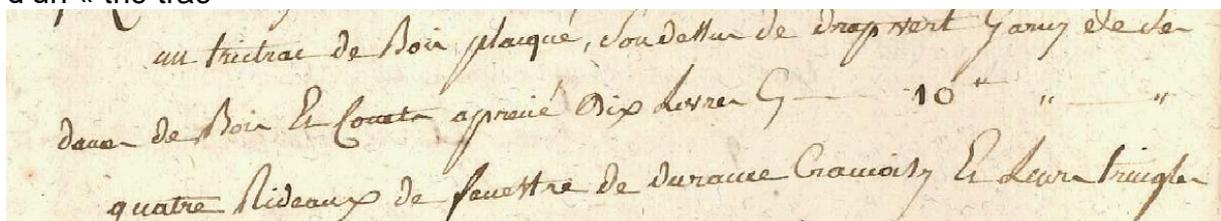


2 B 454 - Procès-verbal de visite dans les jardins et café où l'on donne à jouer (1761)

« ...en notre hôtel a comparu le procureur du roy, qui nous a dit avoir été informé que contre ladis position des ordonnances concernant lacadmeie de jeu il y avait plusieurs particuliers dans cette ville qui rassembloient dans leurs maisons grand nombre de personnes de toutes les conditions auxquels ils laissaient la liberté de jouer des jeux prohibes, que cette liberté que les joueurs avaient de satisfaire leurs passions derangeoient entierement les familles et rendoit souvent des gens fort opulents a la malheureuse situation detre a charge a leurs familles, .... »  
 rendoit souvent des gens fort opulents a la malheureuse situation detre a charge a leurs familles, .... »

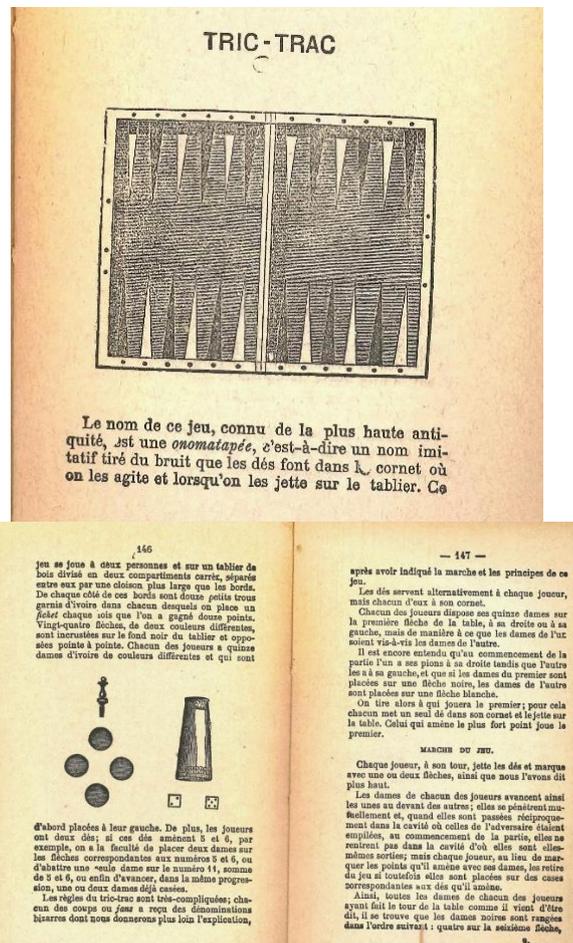
Comme bien souvent, ce sont les archives notariales qui font état de descriptions de la condition sociale et des biens.

On relève dans l'inventaire après décès d'un dénommé Loiseau à Tours, la mention d'un « tric-trac »



3E1/976 – Inventaire après décès de M. Loiseau avec mention d'un jeu de tric-trac

Le tric-trac nécessite généralement deux joueurs. Quinze dames de chaque côté, noires ou blanches, des dés, trois jetons pour marquer les points et deux fiches, pour mettre dans les trous, qui sont les marques des parties qu'on gagne ».



Le 18<sup>e</sup> siècle est le grand siècle du jeu. Les hommes et les femmes, voire les clercs, toutes les catégories sociales sont touchées, même les plus humbles. Affaires et jeux d'argent voisinent.

Alors qu'ils sont interdits, jeux d'argent continuent à prospérer dans les tripots, cabarets et cafés, maisons de jeux tolérées ou clandestines, salons huppés ou non, à la Cour. Le jeu peut permettre de vivre lorsqu'il s'agit de de joueurs quasi –professionnels, tel Casanova.

Les dés de multiples formes, peu coûteux sont très répandus : les ouvriers les manient sur le chantier pendant la pause, tout comme les soldats entre les combats ou les serveurs désœuvrés.

Le billard est très courant tant dans la ville qu'à la campagne.

Le jeu de l'Oie ce jeu de parcours est né en Italie en 1580 et se diffuse rapidement en Europe. Le premier exemplaire connu est lyonnais (16<sup>e</sup> s.). Ce jeu dicte une progression à caractère initiatique à travers des embûches et des épreuves. Le jeu de l'Oie a connu un succès constant car il offre à peu de frais un support idéal à toutes sortes de messages en raison du grand nombre de cases numérotées. Son utilisation se prête à la pédagogie.



Jeu de l'oye renouvelé des Grecs. Ordre qu'il faut observer audit jeu, Bonneville, éditeur, xviii<sup>e</sup> siècle. Eau-forte, exemplaire colorié, BNF Estampes, Kh matière 3, boîte fol. (oie)

*Ensemble de documents historiques :*

- Top:** A handwritten document with a circular seal and a signature, dated 1768. The text is in French and appears to be a legal or official record.
- Middle:** A large handwritten document, likely a police report or official record, dated 13 July 1766. It contains several paragraphs of text in French, detailing an incident involving a billiard table and a comedy performance.
- Bottom:** A smaller handwritten note or signature, possibly related to the main document above.

2 B 458 - Lieutenantance de police, 13 juillet 1766.

« il serait entré dans un des billards du S. Pellterault pour y avoir jouer en attendant lllheure et moment que la comedie commençait »

EX 001  
MORRE-ET-LOIRE

il se commet les plus grands abus dans les cafés, jeux de paulme, ~~par~~ et autres lieux publics de cette ville, à l'occasion des jeux prohibés par les ordonnances. La licence sur cet article est venue au point poussée au point, qu'on y joue publiquement le Pharaon, le Lanquenet, les autres jeux de cartes de différentes espèces, le Tric-Trac à la faveur duquel on a introduit le Biribi, les dames rabatées, la plus haute chance, le Passe dix et autres jeux de dez six contraires au repos et à la tranquillité des villes. Le desordre va si loin que souvent de la famille pour satisfaire la plus malheureuse des passions, sont obligés de contracter de la dette usuraires, qui les conduisent à grand gas

Frign...  
[Signature]

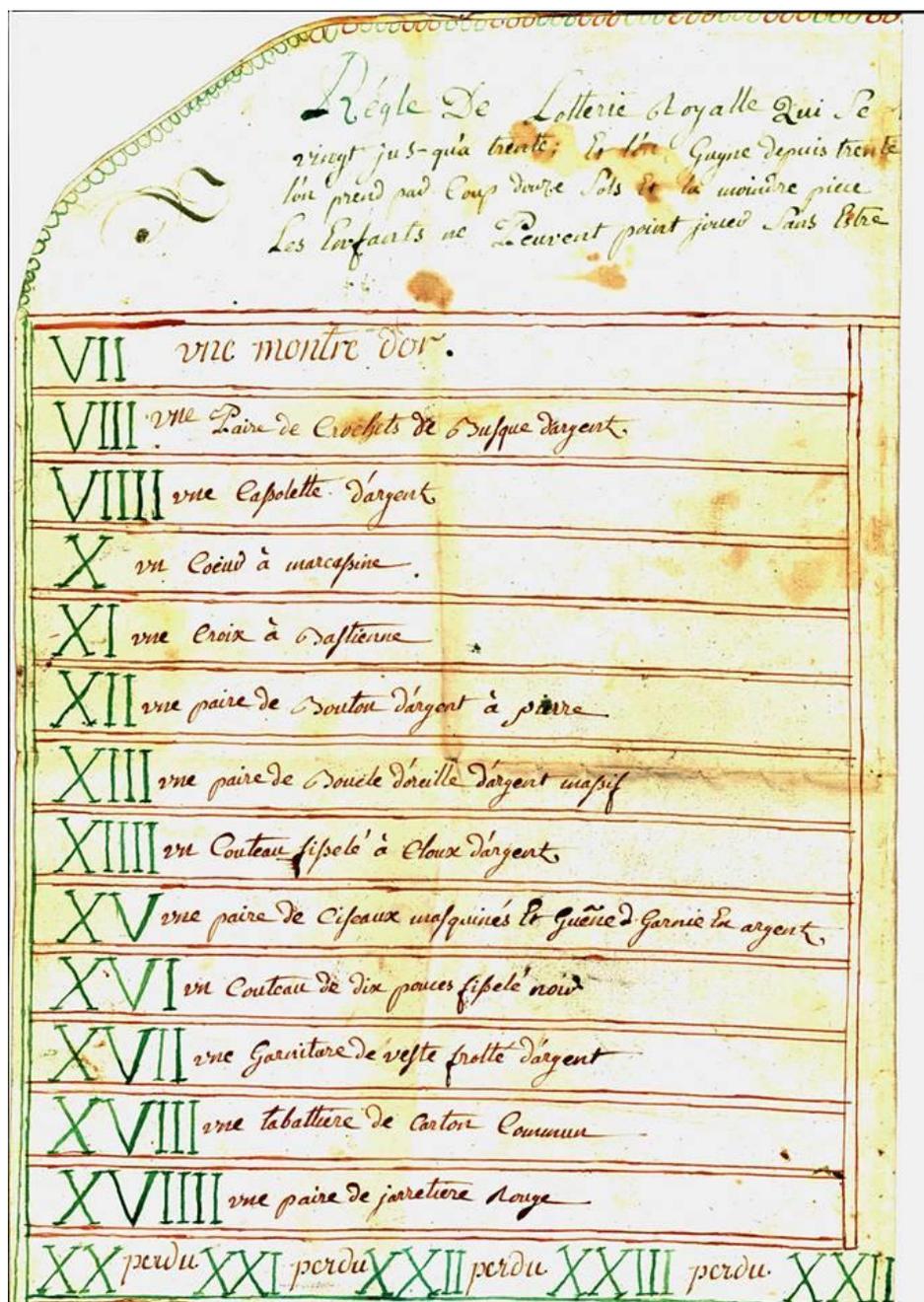
Sentence de la chambre de conseil de police du 28 janvier 1766 (série B).

« il se commet les plus grands abus dans les cafés, jeux de paulme et autres lieux publics de cette ville à l'occasion des jeux prohibés par les ordonnances. La licence sur cet article est poussée au point qu'on y joue publiquement le Pharaon, le Lanquenet autres jeux de cartes de différentes espèces, le Tric-Trac à la faveur duquel on a introduit le Biribi et les dames rabatées, la plus haute chance, le Passe dix et autres jeux de dez six contraires au repos à la tranquillité des villes.... »

## Les loteries royales

Le premier édit qui autorisa la loterie en France est de 1539, sous François I<sup>er</sup>. En France, le Pont-Royal fut bâti, sous Louis XIV, au moyen d'une souscription qu'on peut considérer comme une véritable loterie.

Lot était un mot gaulois qui signifiait une pièce de monnaie. Au 16<sup>e</sup> siècle, on se servait, pour désigner une loterie, du nom de *blanque* (du mot italien *blanca*, *blanche*) parce que dans l'origine des loteries, les billets perdants plus nombreux que les autres, étaient blancs ; les billets gagnants étaient noirs.



2 B 462 - Affichette manuscrite et en couleur détaillant les lots d'une loterie royale entre janvier 1767 et mars 1770 principalement 1769.

## Les loteries clandestines

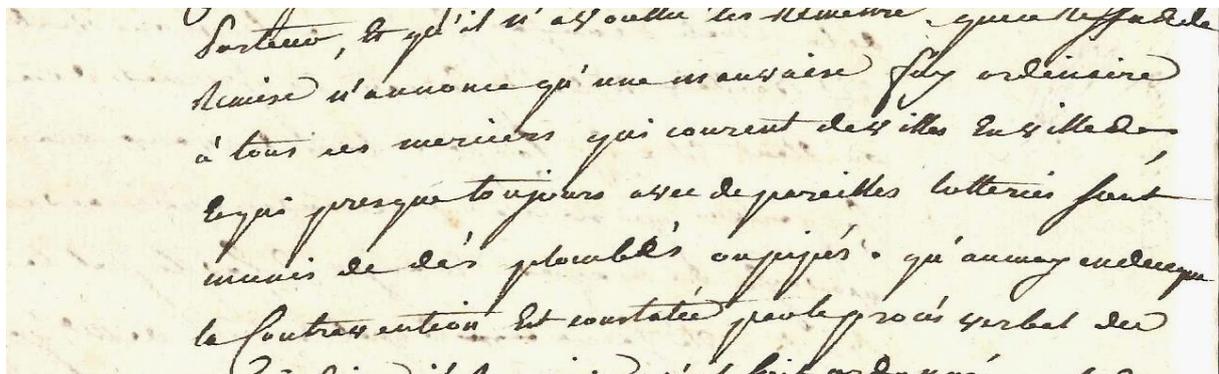
Des jeux sont saisis et sont déposés dans les archives de lieutenance de police. Les joueurs sont de tous milieux. Pour tous, l'envie du gain facile est la même.

Les règles peuvent varier mais le principe est toujours le même. Le total des dés correspond à un nombre gagnant ou perdant. Les mises sont diverses et les lots tiennent tant de la bijouterie, que de la quincaillerie. Les gains peuvent être pécuniers.

En voici la règle : elle se tire avec sept dés dans un cornet : les chiffres 20 à 30 sont perdants. On gagne des chiffres 30 à 42. Et *"depuis sept jusqu'à dix-neuf, on prend par coup deux sols. Lotterie approuvée. Les enfants ne peuvent point jouer sans être conduit par des personnes raisonnables"*

Exemples de lot : une montre en or, une paire de boucle d'oreilles d'argent massif, une garniture de veste frottée d'argent, une tabatière de carton commun....

Parmi les jeux de hasard, la loterie est déclarée comme « très dangereuse ». Leurs propriétaires suscitent une grande méfiance et sont souvent accusés d'être munis de « dés pipés ou plombés »



2 B 457 Lieutenance de police 3 aout 1765

*« presque toujours avec de pareilles lotteries sont munis de dés plombés ou pipés »*

Lorsque des dés sont examinés, on constate que certains sont « écornés, d'autres déformés parce remplis de mastic » de sorte que l'on ne puisse pas accéder aux gros lots (lieutenance de police 8 avril 1754).

### Les tireurs de loterie

Ils sont marchands, marchands forains, colporteurs... Tous les jours et par tous les temps, ils parcourent les rues des grandes villes en invitant les parieurs à tenter leur chance. Ils diffusent les billets et règlent les petits lots. Leur comportement les rend suspects aux yeux de la police à l'instar des membres d'autres petits métiers de la rue, jugés dangereux en raison de leur mobilité et de petites escroqueries. Il arrive que des colporteurs agréés par la police prennent à crédit quantité de billets chez les receveurs, ce qui peut entraîner de graves défauts de paiement. D'autres laissent en dépôt des planches de billets chez des marchands de vin et des limonadiers, à charge pour eux de les diffuser auprès de leur clientèle. Ils prêtent également des billets à des colporteurs non agréés par l'administration.

Toutes ces pratiques, rigoureusement interdites par les ordonnances de police, donnent lieu à quantité de litiges ; elles rendent aussi plus opaques les règles comptables du jeu.

La femme Constant cache sous sa cape son jeu clandestin.

Sportive de cette dite ville, lesdits hommes, qui  
 Recourus sur lesdits également les portraits qui ont été  
 été faits, Les avons arrêtés de par le Roy, et après avoir levé  
 La cape de ladite femme lui avons trouvé sous son bras  
 Le tableau d'une banque ou lotterie a or et argent, des  
 differens lots, ensuite l'ayant fouillée avons trouvé dans une  
 de ses poches un cornet de cuir propre a tirer a ladite banque,  
 dans lequel cornet se sont trouvés huit déz, et dans son autre  
 poche ~~un cornet de forme garnie de six déz~~ avons trouvé  
 six autres déz, avons également fouillé ledit homme et  
 avons trouvé dans une de ses poches un cornet de forme garnie  
 de huit déz et un tableau intitulé Reglement du petit jeu  
 de Bonne aventure pour faire un debit de la marchandise

Prévost  
 Gauchier  
 Procureur

2B 450 - Lieutenance de police, 5 avril 1754.

« ...et après avoir levé la cape de ladite femme lui avons trouvé sous son  
 bras le tabelau d'une banque à lotterie a or et argent, des differens lots,  
 ensuite l'ayant fouillée avons trouvé dans une de ses pochesun cornet de  
 cuir propre a tirer ladite banque dans lequel cornet se sont trouvés huit déz  
 et dans son autre poche avons trouve six autres déz, avons egallement  
 fouillé ledit homme et avons trouvé dansune de ses poches un cornet de  
 corne de huit dez et un tableau intitulé « reglement du petit jeu  
 de Bonne aventure pour faire un debit de la marchandise »

En 1769, un « marchand colporteur » et un collègue bijoutier se font arrêter pour détention du jeu proscrit. Il a sillonné la France de ville en ville.

## Fêtes et spectacles sous l'Ancien régime

### Les fêtes

La fête est un jour ou un moment ou un moment de liesse populaire réunissant les communautés, qu'elles soient urbaines ou rurales. Dans les archives, elles sont désignées par « réjouissances publiques ».

L'année est rythmée par les fêtes religieuses (pâques, Noël, Toussaint, Assomption, ...) et à côté de ces dates chômées (et non payées) étaient célébrées une multitude de réjouissances célébrant un saint patron ou couronnant un événement politique (jusqu'en 1735, on fêtait à Tours les fêtes de Saint-Mathias, Saint-Jacques le Majeur, la Saint-Laurent, la Saint-Barthélémy, la Saint-Louis, saint-Mathieu, ...). Le 18<sup>e</sup> siècle est une période de recul du nombre des fêtes : les penseurs des Lumières critiquent sa trop grande fréquence et le caractère amoral des fêtes (violence, débauche, ...) tandis que la clergé tente de limiter le nombre de

fêtes et de canaliser la piété en contrôlant les comportements jugés comme déviants lors des offices divins.

## **Carême, Carnaval et Pâques**

Le temps pascal est essentiel, le premier dimanche du Carême est appelé en Touraine le *dimanche des Brandons* où un feu de joie est allumé et des brandons sont fabriqués avec de longs bouts de bois. Mardi gras se termine par l'enterrement de carnaval, personnage représenté par un mannequin se nommant « Braimbault »<sup>4</sup>.

Les dimanches du temps pascal sont l'objet de processions, de feux de joie comme le dimanche des Rameaux. Pendant le Carême, l'alimentation est contrôlée, puisque c'est le moment du jeûne, la viande est interdite sauf pour les personnes fragiles. Dans les villes les boucheries sont fermées pendant cette période ....

## **Carnaval**

La tradition qui pousse la population à se travestir et à défiler dans la ville passe presque sous silence dans les archives de la lieutenance de police, aussi bien pour Tours qu'Amboise.

En revanche, tous les ans, le lieutenant de police délivre une autorisation de tenir bal pendant le Carnaval. Les autorisations s'échelonnent entre janvier et février et valent tout le temps du Carnaval. A Tours, Jean Pillerault, propriétaire d'une salle de spectacle, place d'Aumont formule presque exclusivement les demandes d'autorisations.

## **La tradition du bœuf gras**

Prenons l'exemple d'Amboise. Au cours de la moitié du 18<sup>e</sup> s., on choisissait un « bœuf » pour servir du « boeuf villé » ; les membres « du corps et communautés des maîtres bouchers » de la ville faisaient conduire chacun un animal puis se mettaient d'accord pour le choix. Le 10 février 1752, leur choix s'arrête sur un « bœuf à poil long ». Les bœufs étaient parés, on leur apposait « à la tête » un « feston de fleurs ou bouquet »

## **La Saint-Jean**

Les ordonnances de police encore une fois nous renseignent : il est défendu aux habitants de la ville de Tours « d'allumer dans les rues et devant les portes de leurs maisons aucuns feux ». Les habitants sortent regarder les feux parfois à leurs dépens (insultes, attaques...). Les policiers dressent des contraventions sans jamais pouvoir nommer les fautifs.

## **Les spectacles**

Nous entendons par le terme de spectacle, la plupart des exhibitions offertes par des professionnels ou amateurs tels que comédiens, acrobates, musiciens...artistes aux talents multiples. Les spectacles à Tours datent du début du 15<sup>e</sup> siècle : ils étaient ordinairement donnés en plein air et portaient sur des sujets religieux.

## **Théâtre et musique**

A Tours, des comédiens se produisent sur des planches dressées dans les jeux de paume le temps des représentations. Au 18<sup>e</sup> siècle, le théâtre connaît une évolution décisive avec la construction de salles permanentes. A Tours, le corps de ville donne l'autorisation à Jean Pillerault, maître paumier d'ouvrir une salle de spectacle, place d'Aumont (actuellement places des Halles et Gaston Pailhou) dans son jeu de paume sans bénéficier de troupe

---

<sup>4</sup> Jacques FENEANT et LEVEEL Maryse, Le folklore de Touraine, Dictionnaire des rites et coutumes, Chambray : CLD (1989) « Mardis Gras ».

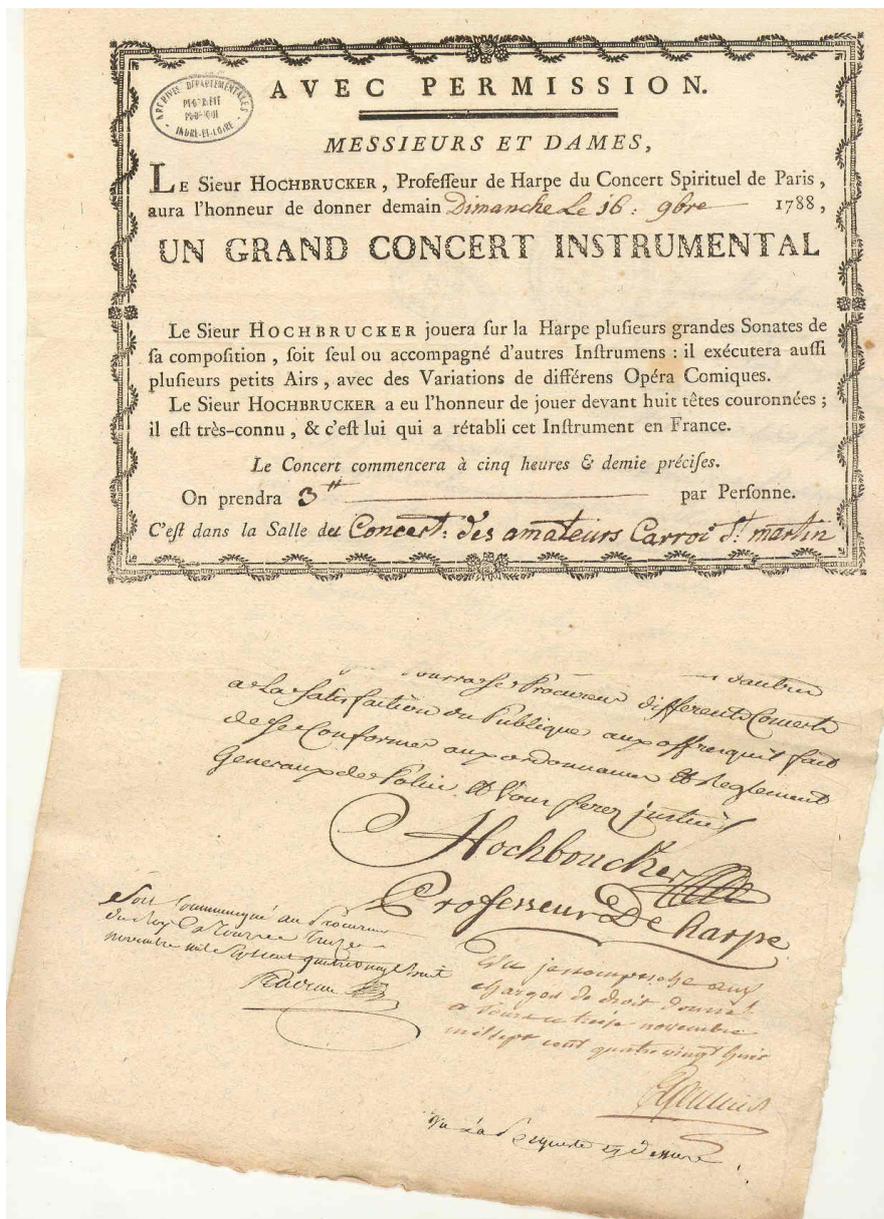
permanente ; les comédiens se produisent chez lui dès 1754. Il détient le monopole des productions théâtrales.

Les autorisations sont conservées dans la lieutenance de police. En effet, c'est le lieutenant qui donne son accord, fixe les prix et honoraires des représentations. Il envoie des gardes à la Comédie pour assurer le respect de l'Ordre public.

Le théâtre est indissociable de la musique : les directeurs de compagnies annoncent fréquemment des pièces françaises et italiennes. Les troupes de passage annoncent jouer de la comédie italienne : peut-être s'agit-il d'une appellation attrayante pour un spectacle francisé. Le titre des pièces apparaît rarement dans les archives.

A titre d'exemple, en 1767, les tourangeaux peuvent assister aux représentations de *Tom Jones*, drame tiré du roman d'Henri Friedling, très connu à l'époque et *La Fée Urgèle ou ce qui plaît aux dames*.

L'œuvre de Molière « Le malade imaginaire est jouée en septembre 1770.



2 B 476 - Autorisation de spectacle avec billet, 1788.

## Les bals publics et salles de danse

A Tours, le lieutenant de police délivre chaque année la permission de tenir bal pendant le carnaval. En 1761, Jean PILLERAULT ouvre une salle de spectacle à Tours et dès lors tous les bals publics se donnent chez lui. L'accord est la plupart du temps sollicité ; des gardes sont affectés à la surveillance. C'est la police qui fixe le droit d'entrée. Les affiches et les billets publicitaires ne sont hélas pas conservés.

A Amboise, un joueur de violon qui voulait continuer à tenir une « salle de danse » s'adresse au juge local (26 juillet 1766)



Duxolement  
Celle de, de

Monsieur  
de Bailly du Duché-  
Pairie de Choiseul-ambroise  
ou Monsieur le Lieutenant  
et Messieurs les Juges  
supplie humblement  
le Corps Violon demeurant ville  
d'Amboise

Disant que de tout temps ses confrères et lui ont tenu salle de danse en cette ville, même les dimanches et fêtes depuis l'heure de quatre après-midi jusqu'à celle de dix heures du soir sans que Messieurs les Magistrats les aient condamnés, le leur ayant défendu. Depuis plus de vingt ans que le Suppliant occupe son état dans cette ville il en a toujours usé ainsi, et jamais de plaintes de sa conduite, jamais de bruit, de querelle, en un mot jamais rien.

« Disant que de tout temps ses confrères et lui ont tenu salle de danse en cette ville, même les dimanches et fêtes depuis l'heure de quatre après-midi jusqu'à celle de dix heures du soir, sans que messieurs les magistrats les aient condamnés, le leur ayant défendu (...) ; il a toujours eu un soin particulier d'y maintenir le bon ordre, la tranquillité, la paix, la décence, en

n'y acceptant que d'honnêtes gens dans les deux sexes (...) il est aisé de conclure de là que cette salle n'avait rien de dangereux, de pernicieux pour la jeunesse qui s'y assembloit et, qu'au contraire, elle la déroboit souvent à des plaisirs criminels (...)

il est aisé de conclure de là que  
 cette salle de danse n'avait rien  
 de dangereux de pernicieux pour  
 la jeunesse qui s'y assembloit, et  
 qu'au contraire elle la déroboit  
 souvent à des plaisirs criminels

20 janvier 1768  
 M. le Procureur Général  
 pour la Baie

 Monsieur  
 Le Lieutenant Général  
 de police de la ville de Paris  
 Bourge et Daubuis de Louis  
 et Messieurs Jurés de Paris

Supplie humblement Jean Siffert Maître  
 Paulmier atours

qui vous prie de lui permettre de donner en la salle  
 de la Baie, pendant le carnaval de présent  
 Carnaval au profit qui fait de se conformer  
 aux règlements généraux de police comme  
 aux de lui permettre de faire annoncer au  
 public par affiche en ditte de fêter justice  
 et pillorant -

*Voilà tout*

Je soussigné procureur  
 du Roy atours ce 19 janvier 1768  
 Loiseau

Sur la requête et les ordres de ditte amy Siffert  
 par lequel il est permis au ditte de  
 donner dans la salle pendant le carnaval de  
 la République de la Baie de faire  
 annoncer au public par affiche et  
 ditte de charge par les dits  
 conformes aux règlements généraux

2 B 461 - Requête et permission pour bals, 1768.

Nous ne connaissons pas les conclusions du procureur d'autant qu'à partir de 1770 les textes répressifs se sont multipliés à l'encontre des divertissements publics.

### Les maîtres à danser

Le maître à danser est un « danseur gagé, qui enseigne la chorégraphie et donne des leçons de danse ». Les statuts de la communauté sont enregistrés au Châtelet puis au Parlement en 1659. Le maître peut tenir salle ou école mais il y a proscription en matière d'enseignement au sein des cabarets.

Corporations de métier (série E)

<https://archives.touraine.fr/classificationScheme/12f1743c-b5ce-43e1-84d0-8189c901bcaa>

E. 441. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

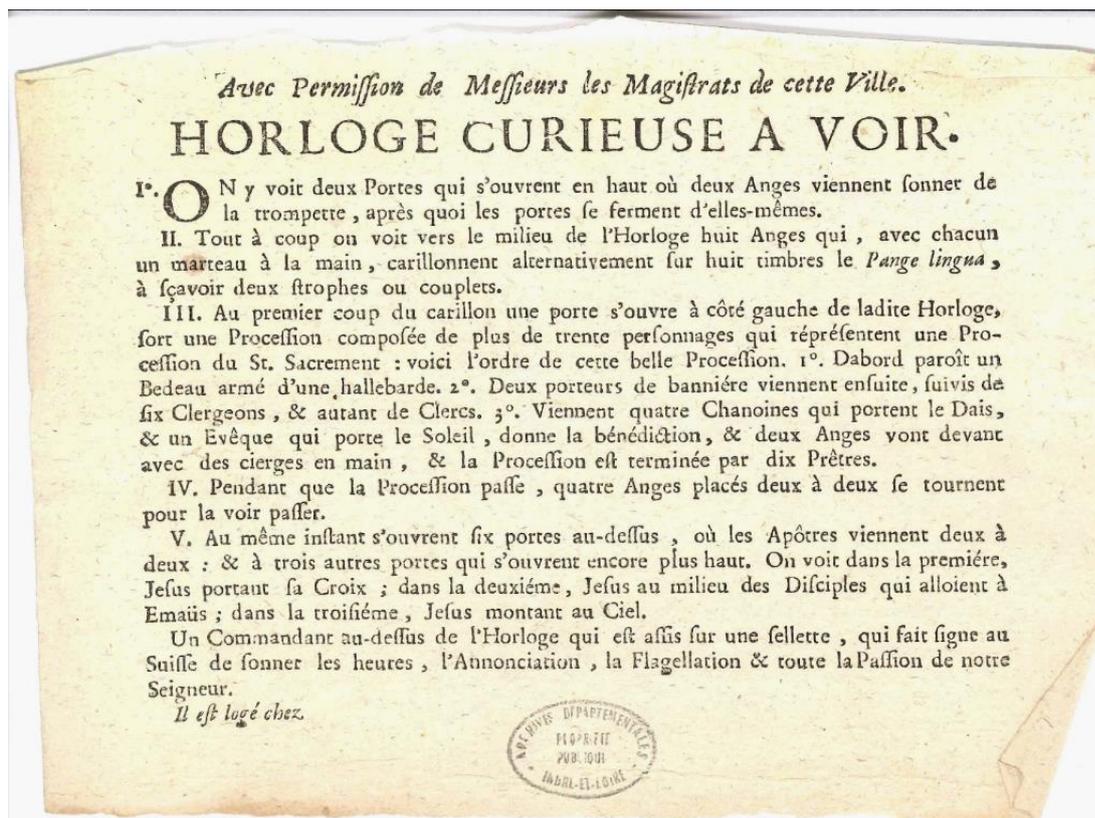
**1667-1722. — Musiciens et maîtres de danse de Tours.** — Acte sous seing privé, par lequel Charles Deshayes, Pierre Bertault et son fils, Pierre Joannes, Philippe Amelot et son fils, François Pasquier, Pierre Descours, Étienne Rigault, René Girouard et Étienne Brunet, joueurs d'instruments à Tours, s'engagent, pendant cinq années à partager entre eux tous les profits des bals, ballets, aubades, sérénades, étrennes et visites, sauf le cas où un seul aurait joué, suivi d'un règlement en 21 articles que lesdits musiciens devront suivre. — Acte d'assemblée des maîtres de danse et joueurs d'instruments, pour la nomination de nouveaux jurés.

### **Autres spectacles**

Danses de cordes, acrobaties, marionnettistes, exhibition d'animaux savants, combats d'animaux, Des représentations de danses de cordes sont fréquentes : corde raide ou lâche, fil de fer ou laiton agrémenté d'exercices d'équilibre. Le 19 novembre 1774, Joseph BRUNN et son collaborateur italien donnent des « acrobaties sur un fil de fer, tours d'équilibre et danses de caractère ».

Les combats d'animaux semblent courants à Tours. En 1773, ils opposent des taureaux à d'autres espèces d'animaux.





### 2 B 451 – Autorisations de spectacles

Les marionnettes sont souvent animées par des comédiens. En avril 1765, à Tours les frères PERICO présentent « Fantoccini ». La plupart des thèmes des représentations est religieux : l'Arche de Noé, le Jugement universel, la Passion, ...

Les feux d'artifice ou spectacle pyrotechniques sont souvent donnés à Tours au 18<sup>e</sup> siècle, ils font partie des exhibitions populaires. Les procès-verbaux de police font état de demandes d'autorisation ou d'interdiction. Ainsi une ordonnance du 19 janvier 1764 fait « défense à tous artificiers de fabriquer leurs artifices dans l'enceinte de la ville. Et pourtant le 3 juillet 1771, deux artificiers mettent le feu dans une auberge.

Sous l'Ancien Régime, villes et campagnes recevaient la visite de divers individus itinérants venus proposer toutes sortes de produits et de divertissements, les amuseurs, les chirurgiens (ou prétendus tels) et autres colporteurs sont difficiles à saisir à travers les sources traditionnelles. Heureusement, les sources des justices seigneuriales (série B) permettent de lever le voile sur leurs activités et les déboires d'une partie d'entre eux.

Les amuseurs en tout genre étaient au 18<sup>ème</sup> siècle étroitement surveillés par les autorités locales.

### Autres divertissements : les jeux hérités de la chevalerie, jeux féodaux

En Touraine, dans quelques localités notamment celles traversées par un cours d'eau, la quintaine n'est pas sans rappeler certains jeux féodaux du Moyen-Age. Elle se pratiquait sur l'eau ou la terre ferme. Encore une fois c'est grâce aux archives judiciaires que l'on prend connaissance de ces « exploits ». La quintaine impliquait particulièrement les meuniers, les pêcheurs, bateliers et plus rarement d'autres artisans.

Aujourd'hui, les joutes nautiques, pratiquées à travers toute la France, sont leur descendance...

Dans le cas d'Azay-le-Rideau, évoqué dans ce document, par le biais d'un "exploit", le juge local oblige plusieurs individus à se rendre au château. Il s'agit en premier lieu, de tous les propriétaires et exploitants de moulins ainsi que les jeunes mariés tenus de "frapper aux palles de la quintaine" le dimanche 26 juillet. Une lance de bois leur a été fournie pour rompre trois fois aux palles sur la rivière de l'Indre, peine de payer les droits attribués". Faute de s'y présenter, chaque défaillant sera condamner à verser une amende.

POUR EN SAVOIR PLUS >>>[http://academie-de-touraine.com/Tome\\_27\\_files/053-075.JACQUET%20quintaines.pdf](http://academie-de-touraine.com/Tome_27_files/053-075.JACQUET%20quintaines.pdf)

## **Les divertissements de la vie quotidienne sous la Révolution (1789 – 1799)**

Le peuple joue et les événements politiques et sociaux de la Révolution n'y changent pas grand-chose à part une volonté de moraliser le jeu par une législation plus coercitive. Nous verrons juste quelques aspects dans son contexte révolutionnaire avec son utilisation symbolique et concrète par la politique. Pour cette période, il faudra consulter les archives de la série L (fonds révolutionnaires) >>> voir l'inventaire provisoire en salle de lecture.

### **Les jeux de cartes**

La période révolutionnaire et, singulièrement le Directoire, passent en effet pour être une époque où l'on jouait beaucoup. Fureur du jeu, démon du jeu : on joue partout, à la ville comme à la campagne, dans les salons comme dans les tripots du Palais Royal, dans les chambrées de garnisons comme dans les entreponts des navires et les gens du peuple s'installaient même sur les bornes des rues pour taper la carte.

Si, depuis un décret du 22 juillet 1791, les maisons de jeu sont théoriquement interdites et les teneurs de jeux poursuivis, l'usage des cartes à jouer n'est nullement prohibé.

Après le décret de la Convention du 1<sup>er</sup> brumaire an II (22 octobre 1793) qui interdit les « signes de royauté et de féodalité », les artisans cartiers doivent effacer sur leurs matrices tous les vieux symboles de l'ancien régime : sceptres, globes crucifères, couronnes, fleurs de lis et les remplacer hâtivement par d'autres plus conformes aux idéaux révolutionnaires : bonnets phrygiens, chapeaux à plumes, et symboles agricoles : pommes, glands ou lauriers.

La créativité des cartiers s'est débridée et s'est lancée dans l'allégorie des idées nouvelles pour fabriquer des « cartes régénérées » ; les jeux de cartes révolutionnaires porteurs de messages sont sensés désormais promouvoir les héros et les vertus républicains.

Les Rois ont disparu et sont remplacés par les « génies sans-culotte » de la guerre, de la paix, du commerce et des arts ou deviennent des philosophes comme Rousseau, Voltaire ou des écrivains choisis comme La Fontaine et Molière.

Les Dames personnifient maintenant les vertus : Tempérance, Prudence, Justice et Force ou bien désignent des libertés nouvelles : cultes, presse et arts ; les modestes Valets montent en grade et deviennent de « vrais républicains » représentés en « soldats-égalité » : fantassins, artilleurs, matelots ou même palefreniers, le service des chevaux, honoré, remplaçant le service des gens, honni. Quant aux As, ils représentent désormais les lois.

D'autres cartes sont aussi créées pour instruire le peuple ; elles présentent, par exemple, le calendrier révolutionnaire, la déclaration des droits de l'homme ou le nouveau système métrique. On vit même Danton apparaître un jour, provisoirement, sur des cartes ; mais les cartiers n'eurent pas toujours le temps d'adapter leurs matrices au rythme de la guillotine.

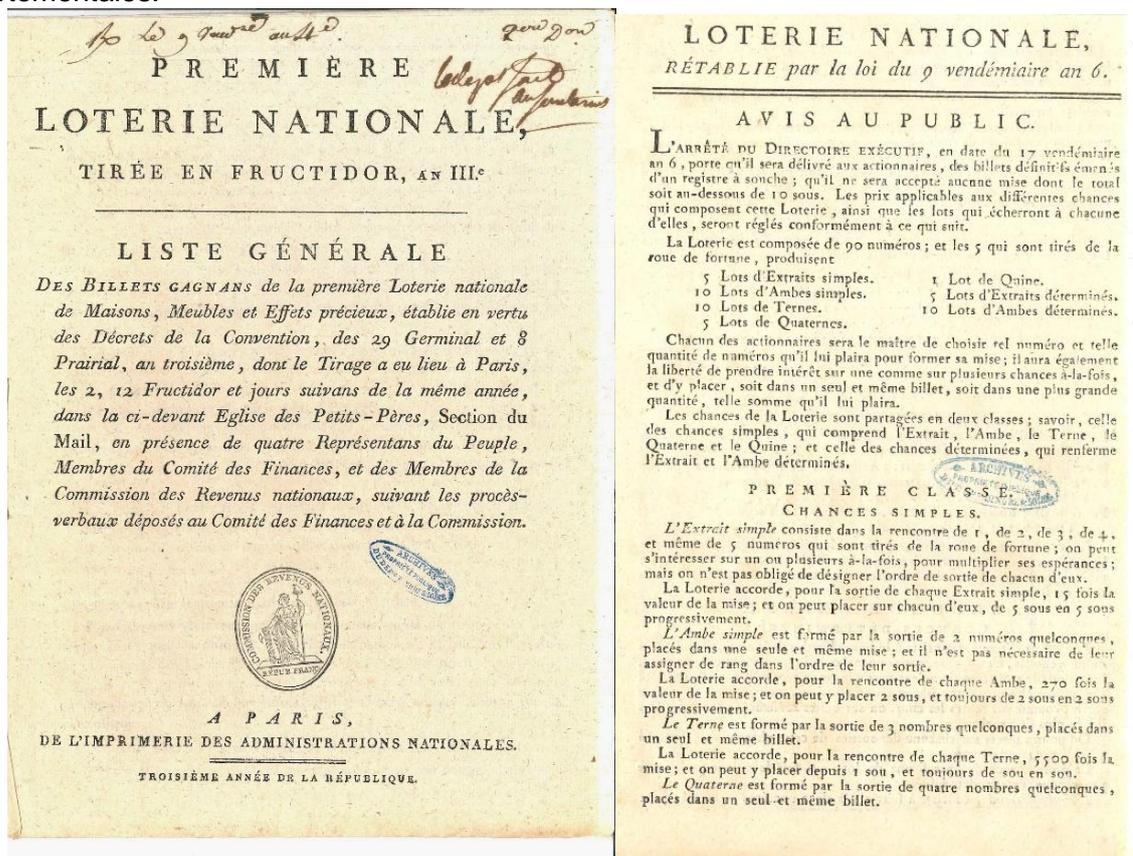
Malgré tous ces efforts et cette volonté révolutionnaires, toutes ces créations nouvelles de cartes à jouer n'auront pas le succès attendu. Les grands et petits joueurs attachés à leurs propres jeux, continuaient à les utiliser et une grande partie de la population ne sachant pas lire, troublée par la nouveauté et la variété des cartes révolutionnaires, restait fidèle aux images qu'elle connaissait.

## Les loteries royales sous la Révolution

En 1793, Chaumette, procureur général de la commune de Paris, proposa à la Convention l'abolition de la loterie nationale. Un an après avoir interdit le Jeu, la Convention décide la mise en loterie de maisons, meubles et objets précieux provenant de biens d'émigrés : il s'agissait de tirer des ressources des biens ayant appartenu aux émigrés, confisqués mais ne trouvant d'acheteurs qu'à des prix dérisoires.

La loterie repose sur un système de 2 roues. Les billets sont distribués par les receveurs de l'Agence de l'Enregistrement et des Domaines.

Le tirage a lieu en deux temps, tout d'abord le tirage des billets gagnants puis dix jours après l'association de chaque billet gagnant à un lot, grâce à l'utilisation de deux roues desquelles on tire tour à tour un lot et un billet gagnant. Ces loteries qui n'étaient organisées qu'à Paris ont dépassé le cadre de la Capitale car ces prospectus ont été envoyés aux administrations départementales.



L396 - Liste générale des billets gagnants de la première Loterie nationale de Maisons, effets précieux établis en vertu des décrets de la Convention dont le tirage a eu lieu à Paris (an III) et Règlement de la loterie nationale rétablie en l'An VI.

La loterie est officiellement rétablie par le Directoire le 9 vendémiaire an VI et son organisation est identique à celle de la loterie interdite en l'an II.

Dans le département, se trouvaient 5 bureaux : Amboise, Loches, Chinon et deux à Tours. Sur 5 receveurs, 4 étaient des femmes à Tours (Une manière pour les hommes de cumuler officieusement deux emplois ?) Les paris sont clos la veille de chaque tirage qui ont lieu le 15 et 30 de chaque mois.

## Le théâtre sous la Révolution : la salle Bûcheron, le premier théâtre de Tours (1796-1872)

La Révolution n'arrête pas les représentations théâtrales ; seulement, le répertoire était plutôt de circonstance : pièces antimonarchiques, à la gloire de la Révolution. Signalons que Tours fut la première ville à représenter une pièce sur la chute de Robespierre. Dans cette époque troublée, les incidents entre le public et les acteurs étaient nombreux si bien que la salle était souvent fermée. Le théâtre de la Place d'Aumont bénéficiait d'un voisinage plutôt « désagréable » puisque la guillotine était installée sur la même place. L'ancienne église désaffectée du Couvent des Cordeliers, située rue de la Scellerie avait été vendue comme bien national.

Après quelques aménagements, la première vraie salle de spectacle de Tours fut ouverte le 7 décembre 1796 : il s'agit de la salle Bucheron, premier théâtre de Tours, installé à son emplacement actuel (1796 – 1872). Le théâtre n'est pas municipal, il appartient à un particulier M. Bûcheron. La salle, l'ancienne nef du couvent, est juste le contraire de ce qu'il faut comme une salle de spectacle : forme ovale très allongée, qui ne permettait ni de voir ni d'entendre sur les côtés. A l'époque des bals masqués très courus, on élevait le plancher du parterre jusqu'au niveau de la scène pour former une piste de danse.

## Les fêtes sous la Révolution (1789 – 1799)

La liste des fêtes sera officiellement arrêtée en l'An IV. Encadrée par les fêtes de la Fédération (14 Juillet) et le culte de l'Être suprême, cette période est marquée par l'apparition de 2 symboles qui traversent la période révolutionnaire : le serment civique et l'arbre de la liberté. La fête de la raison (10 décembre 1793) et la fête de l'Être suprême (8 juin 1794) ont lieu à Tours devant la cathédrale Saint Gatien, transformée en « temple de la raison » en grande pompe comme à Paris. A Château-la-Vallière, pas de bustes, pas de pancartes ni de statue mais des feuillages et des fleurs à côté de l'arbre de La Liberté.

C'est en 1792, que les premiers arbres de la Liberté sont plantés en Indre et Loire. A Tours le 17 juin, la cérémonie n'a plus aucun caractère religieux, alors qu'à Ligueil, le 25 juin, on plante encore une croix de mission en même temps.

A partir de l'An VI, l'arbre de la Liberté planté sur la place principale devient le centre obligatoire de la fête.

Souvent arraché ou mutilé par les contre-révolutionnaires.

### Les fêtes obligatoires

La Loi du 3 Brumaire an IV (25 octobre 1795) établit 7 fêtes nationales (cinq fêtes morales et deux commémoratives).

- 1<sup>er</sup> vendémiaire : fête de l'anniversaire de la fondation de la République française
- 10 germinal : fête de la jeunesse
- 10 floréal : fête des Epoux
- 10 prairial : fête de la Reconnaissance (et des Victoires)
- 10 messidor : fête de l'Agriculture
- 9 et 10 thermidor : fête de la Liberté
- 10 fructidor : fête des Vieillards

A ces fêtes officielles, s'ajoutent des commémorations liées aux événements, fêtes funèbres ou triomphales.

Il semble que l'abondance des fêtes, leur cérémonial imposé et répétitif aient très vite lassé la population.

Plantation de l'arbre de la liberté, p 25 « La Révolution en Touraine » L 334 20 J 33 » chanson pour la fête civique de la fête de la Liberté, 20 J 23 Fête de la jeunesse, fête des vieillards, agriculture, affiches L 257 Etat des dépenses pour la fête de l'agriculture, L 285
--

## La danse au 19<sup>ème</sup> siècle

Cette présentation peut être faite grâce aux recherches effectuées par Edith Marois pour sa thèse de doctorat soutenue en 2005 concernant « *La danse comme objet discursif et scriptural dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle* ».

Il n'y a pas de sources directes concernant la danse : les renseignements sont apportés par la presse à l'occasion de fêtes publiques qui y sont annoncées et commentées. La presse d'Indre-et-Loire est représentée par 2 titres : *Le Journal d'Indre-et-Loire* fondé en 1799, de tendance modérée et *le Courrier d'Indre-et-Loire*, paru de 1832 à 1845.

Leur récit fait apparaître parfois des incidents qui sont à mettre en parallèle avec les rapports de police et les archives judiciaires (4M et 3U).

### Les fêtes publiques

De 1815 à 1848 : Événements liés à la famille royale (mariages, naissances) ; Fêtes du roi : Saint Louis : 25 août, de 1815 à 1823 ; St Charles : 4 novembre, de 1825 à 1830, St Philippe : 1<sup>er</sup> mai, de 1831 à 1847.

Avant la danse, la population assiste à une messe suivie d'un défilé de la garde nationale, éventuellement d'un repas : banquet pour les uns, pain et vin pour les autres. Vers la fin de l'après-midi ou en début de soirée, la danse commence. Les lieux se révèlent différents pour les notables : salles décorées avec orchestre complet et pour ceux que l'on désigne sous le vocable de « peuple », le mail ou les places publiques où un seul instrument souvent le violon mène le bal.

Les danses ont souvent lieu à Tours en bord de Loire, sur les terrasses Saint-Julien ou terrasses des carmélites devant l'ancien hôtel de ville (actuellement place Anatole France).

### Les lieux de bals des élites :

- La préfecture
- La salle de spectacle, située dans l'ancienne église des Cordeliers vendue comme bien national, ouvre en 1796 et peut accueillir 800 personnes. D'abord exploité par M. Bûcheron, ce lieu situé 34 rue de la Scellerie est propriété de la ville de Tours en 1868.
- L'hôtel de ville, à partir de 1831.  
Le bal est donné par souscription au profit des pauvres.  
Le tarif est de 3F par personne ou 6F pour une famille. (Pour comparaison, le salaire journalier d'un ouvrier varie de 1,50 F à 3,25 F).  
*Un compte des recettes et dépenses faites au bal donné pour la fête du roi le 1<sup>er</sup> mai 1831*, conservé aux archives municipales de Tours apporte quelques renseignements sur les dépenses occasionnées par ce bal : travaux exécutés par le tapissier.  
(Tapisseries dans les escaliers et vestibule, rideaux et draperies pour décorer le buffet et l'emplacement de l'orchestre ainsi qu'un grand tapis de pied), le lampiste (entretien des lampes), menuisier, serrurier, marchand de papiers et colleur, frotteur de parquet, hommes de garde, porteurs des cartes de bal, chef d'orchestre et musiciens (3 premiers violons, deux seconds violons, cinq basses, une clarinette, deux flûtes et deux cors).

## Les fêtes en milieu rural

Sous la Restauration, les municipalités mettent un point d'honneur à célébrer les fêtes officielles et à en rendre compte dans **la presse**.

Outre le bal des notables qui regroupent les personnalités invitées par le maire soit dans sa propriété personnelle soit dans une salle de la mairie ont lieu des réjouissances plus populaires.

## Les danses publiques

Elles se tiennent à Loches dans la salle tenue par M.Voisin qui exerce son activité de 1803 à 1820 (T1268)

Danses autour des feux de joie entraînent la population en rondes et danses.

A Vernou « la jeunesse des deux sexes et une grande partie de la population, hommes, femmes, riches, pauvres » a formé une danse (1 M393 - Compte-rendu de la fête du roi du 25 août 1821).

A partir de 1830, les comptes-rendus dans la presse sont remplacés par les rapports envoyés annuellement aux préfets (1 M393-394).

## Les bals publics

Ils se tiennent dans l'arrière salle des cafés-restaurants (voir les annonces publiées dans le journal d'Indre-et-Loire).

**A la belle France**, rue Royale, « salle bien décorée, bien éclairée, avec un orchestre choisi », avec un abonnement de 6 f pour 7 bals (23 et 26 /01/1832)

Restaurant du sieur Veillon 27 rue de la Harpe à Tours (19 novembre 1831).

Café de la terrasse Saint-Julien. Le sieur Martin a l'honneur de prévenir le public que la grande salle de son café vient d'être parquetée et fraîchement décorée « ( 26 mars 1836).

Le grand café de la Touraine tenu par M. Birebin-Aubin précise que sa salle peut contenir 150 couverts et qu'elle est éclairée au gaz et dans le goût le plus moderne et que les bals de société qui se feront chez lui auront a salle éclairée gratis » ( Courrier d'Indre-et-Loire, 18 mars 1839)

## Les bals champêtres

- L'île Simon

## Les assemblées

Réunion de la population locale d'abord dans un but professionnel (emplois agricoles) puis marchand et festif en fin de journée. Les danses ont souvent lieu l'après-midi.

(N.º 10.)

Lundi, 23 Janvier.



Ce Journal paraît les lundis, jeudis et samedis.

Le prix de l'Abonnement est de vingt-six fr. par an pour Tours, et trente-deux fr. par la poste. On peut s'abonner pour six mois et pour trois mois.

# JOURNAL

Politique et Littéraire

## D'INDRE ET LOIRE.

ÉCLAIRAGE.

HEURES

d'allumer. d'extinction

Du 23 au 27. A minuit.  
à 4 h. 3/4.

ACTES JUDICIAIRES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

### A LA BELLE FRANCE.

*Grand Bal par souscription*, tous les dimanches jusqu'au Mardi-Gras, à partir du 29 janvier, chez M. Rousseau, maison du Grand Café militaire, rue Royale, n.º 63.

La salle est bien décorée et bien éclairée. Orchestre choisi. Le prix du billet est d'un franc par bal pour un cavalier

et sa dame. On ne paiera que 6 francs en souscrivant pour les sept bals.

S'adresser pour la souscription chez M. Rousseau, restaurateur, même maison que ci-dessus.

Annnonce d'un bal publié dans le journal d'Indre-et-Loire. 1832.

## Le théâtre (1800 – 1940)

Le contexte politique >>> <https://ahrf.revues.org/12436>

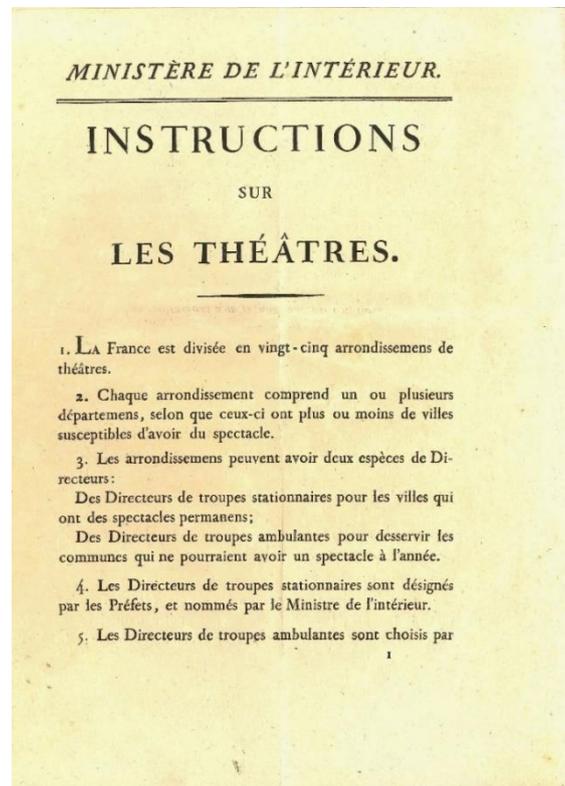
Le 19e siècle est marqué par de nombreuses mutations politiques, mais aussi économiques, sociales et culturelles. Le théâtre est un espace de réunion et de rencontre du public, des auteurs et des acteurs, il est aussi un vecteur possible de troubles urbains. Les autorités de Charles X et de Louis-Philippe ont conscience que l'activité théâtrale constitue une menace pour l'ordre établi et l'ont donc strictement encadré. La Restauration, qui hérite en 1815 d'une organisation centralisée des spectacles privant la scène de liberté choisit de renforcer le contrôle.

Le théâtre demeure l'un des rares espaces de liberté dans une société moins permissive. Avec les cafés, il est le seul lieu de réunion autorisé et devient un loisir de masse. Des genres nouveaux triomphent comme le drame et le vaudeville.

L'agitation qui ébranle les régimes en place ne se limite pas à Paris et à quelques grandes villes. Les journaux, les courriers des préfets et les souvenirs des amateurs d'art dramatique rapportent souvent avec détails les récits des débordements qui saisissent alors les salles de spectacle des petites et moyennes villes.

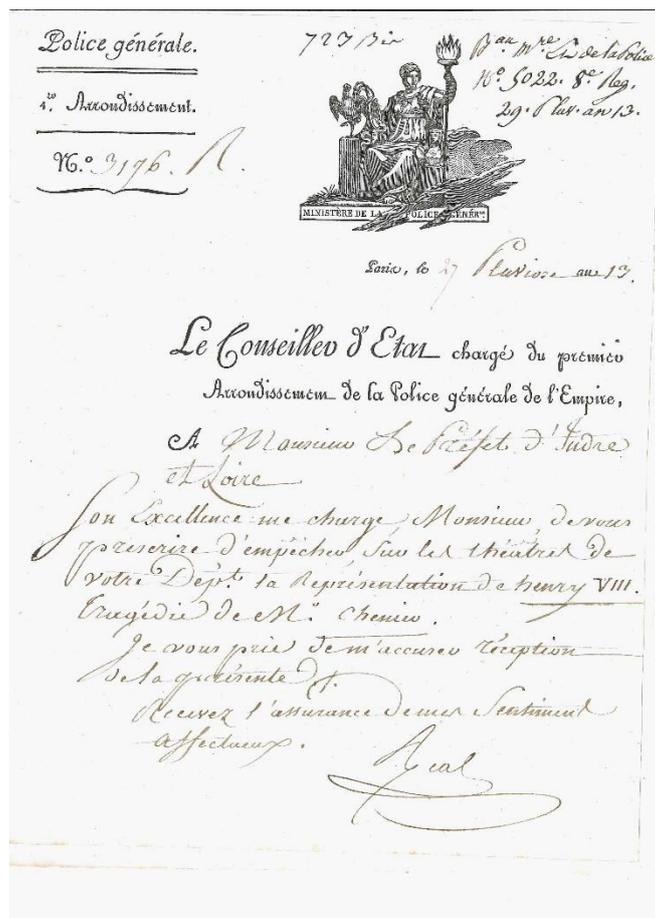
### Le système du privilège de 1807 à 1864

Le pouvoir a soigneusement encadré toute l'activité théâtrale par un triple dispositif : en amont la censure et le privilège, en aval la police des spectacles. Le décret impérial du 8 juin 1806 sur l'organisation des théâtres en France et le règlement du Ministère de l'Intérieur du 25 avril 1807 mettent en place le régime du privilège théâtral qui n'autorise que cinq villes à avoir une troupe sédentaire et découpe le pays en 25 arrondissements parcourus par des troupes itinérantes et dirigé par un directeur privilégié nommé par le Ministère d'Intérieur. Tours faisait partie du 13e arrondissement jusqu'en 1824 puis du 5e.



T 1467 – Instructions sur les théâtres





T 1467 – Lettre demandant la censure d'une représentation d'Henri VIII.

### Histoire de la construction du théâtre municipal à Tours

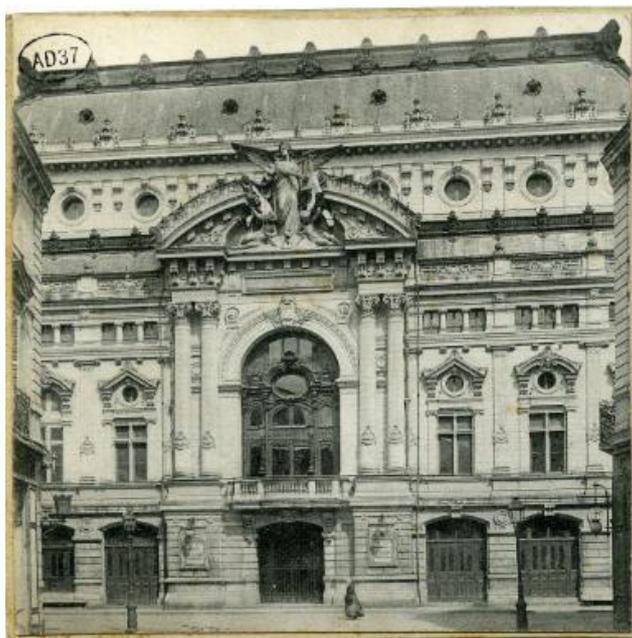
Voir l'article paru dans les Mémoires de l'Académie de Touraine >>> [http://academie-de-touraine.com/Tome\\_28\\_files/193-211-PORHEL-sallesdespectacle.pdf](http://academie-de-touraine.com/Tome_28_files/193-211-PORHEL-sallesdespectacle.pdf)

Lors du Conseil municipal du 24 mars 1827, la Ville de Tours annonce qu'il est impératif qu'elle se dote d'une salle de spectacle à la mesure de son rang. Entre 1827 et 1872, plusieurs projets vont se dessiner et s'affronter : la rénovation de l'ancienne salle (celle du sieur Boucheron, rue de la Scellerie) ou la construction d'une nouvelle salle rue Royale (projet de 1842). A la suite de la construction du nouveau palais de justice, au sud de la Rue Royale, les dépendances de l'ancien palais situé au nord de cette artère, du côté de l'hôtel de ville, sont mises en vente. Mais le projet n'a pas donné suite.

Il faut finalement attendre 1872 pour que la Ville de Tours dispose d'un théâtre municipal. En 1867, la Ville avait annoncé son rachat de l'ancienne salle de spectacle à M. Boucheron. Le théâtre municipal est bâti par l'architecte Rohard<sup>5</sup>.

Incendié en 1883, son intérieur est entièrement refait en 1889 par l'architecte Hardion en concurrence avec Victor Laloux (voir plan en T)

Le théâtre reconstruit est inauguré le 23 novembre 1889 par une représentation d'opéra-comique.



8Fi0296 – Théâtre de Tours. Stéréographie

### Le théâtre municipal de Tours (1872-1900)

La saison théâtrale durant cette période couvre les mois d'octobre aux Rameaux. Pendant les onze premières années du théâtre municipal, on donnait deux représentations par semaine : le jeudi et le dimanche puis à partir de 1889 : il y aura minimum 3 puis 4 représentations/semaine. Le cahier des charges de 1872 précise que « la comédie, le drame et l'opérette formeront les genres principaux du répertoire : l'opéra comique et les autres genres sont « facultatifs ».

Le nombre de pièces jouées en une année est particulièrement fascinant : il pouvait être joué trois voir 4 pièces par soirée soit parce qu'elles étaient courtes soit parce que l'on jugeait suffisant de ne jouer qu'un passage d'une pièce. A titre d'exemple pour la première année 1872-73 : 624 pièces !

Dans les années 1880, l'opérette va connaître son apogée, le public est de plus en plus nombreux à apprécier ; parmi les grands succès : « la fille de Mme Angot » (16 fois en 1874) ; La Mascotte (24 représentations en 1881) ; « la femme à papa » ; « Mam'zlle Nitouche », ...sans oublier les grands succès comme « Faust » « la Traviata » « le Barbier de Séville ».

Le Théâtre municipal de Tours fut très apprécié pendant les premières années, grâce aux efforts constants des différents directeurs pour une programmation de qualité malgré cela en vingtaine d'année, une crise théâtrale apparut, vidant peu à peu le théâtre de ses nombreux spectateurs à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Il faut dire que dans la ville de Tours ont vu le jour plusieurs autres salles de spectacles très populaires et très appréciées du public comme le Cirque de Touraine ou l'Alcazar.



## La construction de nouvelles salles privées

### Le cirque de Touraine

En 1864, les nouvelles dispositions autour de la liberté des théâtres permettent désormais à n'importe qui d'ouvrir une salle. C'est Henri Racine, un architecte tourangeau qui a la charge de la réalisation. Le choix est porté vers un cirque semi-permanent près du Muséum et des quais de Loire : une offre supplémentaire de divertissement pour les tourangeaux. Le cirque de Tours est inauguré le 5 août 1865 sous le nom de « Cirque Napoléon ». Vite devenu vétuste, il fut reconstruit en 1884 et embelli par l'architecte Marcel Boille. Une salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 1400 spectateurs, en complément du théâtre municipal. Il change de nom par la même occasion avec un nom plus sobre « Cirque de la Touraine ». Souffrant de critiques de son architecture et désuet, Il est démoli en 1927 pour faire place au monument américain en 1930.

- 2 Ø 261/145 : Cirque de la Touraine (1883-1930). Démolition du cirque et érection d'un monument commémoratif.
- 
- S 5139 : établissement d'un cirque permanent, plan du quai des terrasses Saint-Julien (1864 – 1924).



10Fi261/1331 Carte postale du Cirque de la Touraine. Collections de Touraine

### Le théâtre français de la rue Victor Hugo

Afin de remplacer le théâtre municipal qui vient d'être incendié la Ville cherche des solutions de repli. Henri Racine, architecte rétablit un projet de « théâtre-cirque de la Renaissance » rue Victor Hugo, en décembre 1883. Il a une capacité de 2000 places. Il redevient privé en 1887, exploité par le gérant du Cirque de Touraine. Cet établissement qui connaît un succès populaire est transformé en cinéma en 1922, il est victime lui aussi d'un incendie en 1929. Reconstitué en 1931, il perdra de son allure ancienne.



T 1348 - Photographie du théâtre français, à l'angle de la rue Victor Hugo et George Sand.

### III Les divertissements populaires au 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècles

Les tourangeaux apprécient les jeux de table : les clients pouvaient y trouver certains éléments pour y pratiquer leurs loisirs. L'entreprise Pasquier vend aux débitants de boissons des « jeux de jacquets, damiers et autres ».

Le jacquet (« backgamon » en anglais) fait fureur dans certains cafés. Le jeu ressemble au tric-trac et se joue à deux. Dans les cafés, on joue aussi aux dames, aux cartes, aux dominos, ou au nain jaune ou au 4.3.1.

Le billard est également très prisé, non seulement à Tours mais aussi dans le reste du département. Les cafés n'hésitent pas à afficher la présence d'un billard dans leur établissement. Il semble que le billard « à la française » et celui à l'« anglaise » sont pratiqués.



10Fi261/1772. Carte postale de Tours (Mention de billard sur la devanture). Collections de Touraine.

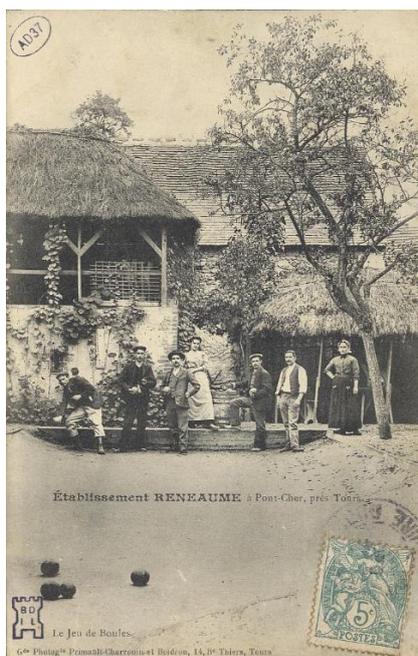
Quelques bourgeois de Tours préfèrent s'inscrire à l'Académie de billard qui se donnent rendez-vous régulièrement au *Grand Café de l'Univers*.



In16°1 107. Annuaire de 1910.

D'autres jeux de précision sont proposés dans le cadre des débits de boissons ; ainsi, par exemple à Vouvray, dans la cour du café, les consommateurs peuvent jouer au « *palet* », au *jeu de tonneau*.

Plus fréquemment un terrain est aménagé pour le jeu de boules de fort. Les sociétés dédiées à cette pratique se multiplient après les années 1880 (plutôt du côté de l'Anjou pour la boule de fort).



10 Fi22 0071. Carte postale. Terrain de boules, établissement Reneaume à Joué-lès-Tours. Collections de Touraine.

## Théâtre et fêtes dans les communes du département aux 19 et 20<sup>e</sup> siècles : l'exemple de Loches

C'est dans les archives communales que l'on trouve des renseignements sur les spectacles proposés dans les communes : celles de Loches sont assez riches en renseignements (EDEP 132/R10)

### Les tournées théâtrales 1887-1895

Les troupes théâtrales envoient une demande à la mairie, avec une copie de l'affiche et même une revue de presse. Le répertoire est le même que dans les théâtres parisiens : vaudevilles et auteurs à la mode. Par exemple, en 1890 « Nos bons villageois de Victorien Sardou ».

Certains spectacles comme l'opéra-comique « La fille du régiment » de Donizetti offre même des réductions aux militaires !

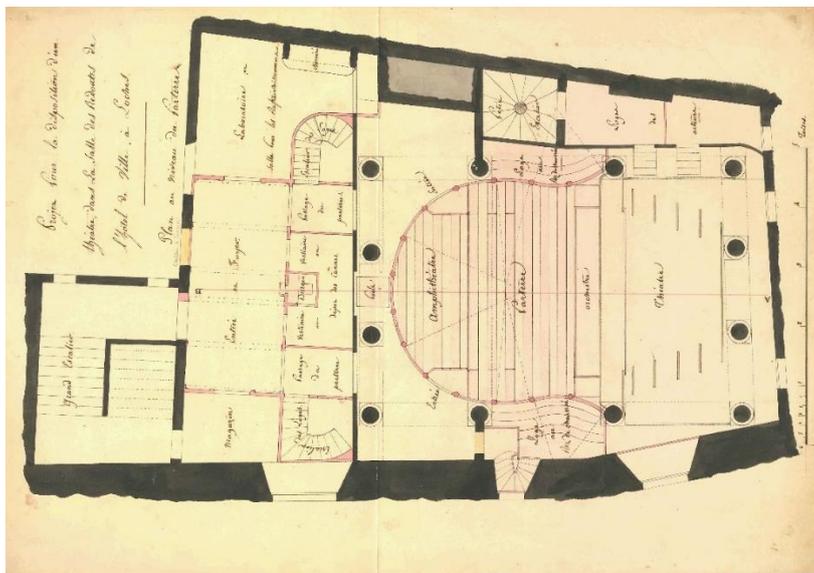
Mais aussi d'autres styles, le dimanche 24 mars 1889 est programmé un spectacle de prestidigitation et d'hypnotisme par « Cypriano, hypnotiseur de sa majesté Léopold II et Zamora, le célèbre liseur de pensées ».

Ces spectacles ont lieu au théâtre de Loches, celui-ci n'est pas situé dans un bâtiment à part mais au 1<sup>er</sup> étage de la mairie comme nous l'apprend un échange de correspondance entre le maire et le préfet en 1881 et 1887.

Rappel d'une circulaire du 22 mars 1881 (n°12 du recueil des actes administratifs) sur la sécurité dans les lieux publics.

Le théâtre de Loches occupe le premier étage de la maison commune. La salle est construite en bois. A côté se trouve la bibliothèque. Un seul escalier conduit à la salle de théâtre. La maison commune est d'ailleurs contiguë de tous les côtés « à des bâtiments entassés sans ordre et tous en état de vétusté » (T 1348)

Ce qui semble correspondre au plan ci-dessous.



Edépôt132/4M9

## Les cirques 1923-1934

Les demandes d'autorisation auprès de la mairie (Edépôt 132/R11 ) nous renseignent sur le nom des cirques et les dates de leur venue mais comme elles sont faites sur les papiers à en-tête illustrés, le plaisir historique est doublé d'un plaisir esthétique. On y découvre au fil des années les cirques suivants :

- 1922 : le cirque Bureau
- 1923 : les cirque Léonce, Lamy, Salon
- 1924 : le cirque Pinder
- 1925 : le cinéma globe-trotter
- 1926 : le cirque Buffalo-Bill
- 1927 : le Zoo Circus
- 1928 -1929 : le cirque Amar
- 1930 : le cirque Rancy
- 1931 : le cirque Fratellini
- 1932 : le cirque Buffalo-Bill

**PINDER**

le plus grand cirque d'Europe présente la plus formidable attraction le **Cirque sous l'Eau** (250.000 litres d'eau)

*Rip. le 29-7-33*

Saison 1934.

Monsieur le Maire à LOCHE

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'installer notre établissement en votre ville pour 1 jour dans la période du 25 au 30 OCTOBRE 1933

Je suis persuadé que vous réserverez un accueil favorable à notre demande, et en attendant le plaisir de vous lire, veuillez accepter, Monsieur le Maire, mes respects.

*Tarage fixé au 28 octobre - Samedi*

Pour la Direction, l'Administrateur ;

*Fredus.*

*Pierrot Davidot 28 à 10 H - 40 mts Fuyaux.*

R. C. TOURS 14.842

Ci-joint Timbre pour Réponse à Monsieur FREDUS Administrateur du CIRQUE PINDER à HERBLAY (Seine-et-Oise)

300 /  
20 /

Edépôt 132/R11. Cirque Pinder. 1934

## Les fêtes (1910-1949)

Le registre de la Commission des fêtes tenu de 1910 à 1939 (Edépôt132/R10) permet de voir le déroulement des fêtes lors de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit de « l'Assemblée de la Pentecôte », du Comice (certaines années), du 14 juillet et à partir de 1922 du 11 novembre.

### L'assemblée

Courses de vélos. Jeux. Concert. Illuminations. En 1930, fête des mères, à 15h. Distribution des médailles devant le palais de justice et concert. En soirée attractions foraines.

En 1949, les fêtes de la Pentecôte bénéficient d'un plus grand éclat. Le dimanche 5 juin : courses cyclistes dans la journée. Le soir : boulevard Philippe Auguste : musique, danses et théâtre du 15<sup>e</sup> siècle. Le lundi 6 juin : De 14h à 16 h : Cortège historique et rencontres sportives Place de Verdun (basket , danses rythmiques). Le soir aux terrasses du Château : Grand bal. Les 2 jours : Fête foraine, place de Verdun.

### 14 juillet

Le 13 : retraite aux flambeaux, feux de joie. Le 14 : Course de vélos. Jeux. 17h. Concert, banquet, feu d'artifice.

En 1923 « la fête nationale du **11 novembre** » bénéficie de la même organisation

Le 10 : retraite aux flambeaux, feux de joie. Le 11 Course de vélos. Concert. Illuminations.

## Le cinéma

### Les débuts du cinéma à Tours (1896-1922)

Nos connaissances sur le début du cinéma à Tours sont dues au mémoire de maîtrise : *les débuts du cinéma à Tours (1896-1922)* rédigé par Pierre Vaccaro, en 1992.

Comme pour la danse, le travail de recherche a été effectué grâce au dépouillement systématique de la presse d'Indre-et-Loire, des annuaires, et pour une part minime dans la sous-série 4 M : Police.

### Les premières projections

C'est le 28 décembre 1895 qu'est donnée à Paris la première séance publique et payante donnée par le « cinématographe Lumière » dans le salon indien du Grand Café, boulevard des Capucines à Paris.

Cinq mois plus tard, les images animées arrivent à Tours. **Le 29 mai 1896**, la projection a lieu à Tours au 1<sup>er</sup> étage de la salle des dépêches du *Messageur* d'Indre-et-Loire.

**THEATRES et CONCERTS**

**NOUVEL ALCAZAR**  
Direction Amédée Duquesne

Tous les jours, **Tom Milford**, original burlesque excentrique de l'Olympia; **Mlle NARDI**, chanteuse de genre.

**Le marquis et la marquise de Sampieri**  
**M. Leclere**, comique grime.  
**Mlle Dasty**, chanteuse équilibriste du Casino de Paris.  
Mlle Delivray, Mlle Nadine, Mlle Zoliani, Mlle Lambert, Mlle Mionne, Mlle Blidah.

La soirée sera terminée par Un Vaudeville du répertoire.  
Dimanches et jours de fêtes, matinée à 2 heures. Tous les jours, répétition publique de 2 heures à 4 heures.

24, rue Nationale, 1<sup>er</sup> étage

**Le Cinématographe de MM. Lumière**

Projections grandeur naturelle de photographies animées.  
Séance de 7 heures du soir à minuit.

**Prix : 0 fr. 50**

Entrée par la salle des Dépêches du *Messageur* d'Indre-et-Loire.

Programme :

Une dispute	Les Cygnes
Le départ	Une place publique.
La pêche	Bains de mer.

2022Peru22 - Journal Le Messageur d'Indre-et-Loire, 30 mai 1896

## Le cinéma forain (1896-1910)

En même temps qu'il s'introduit dans les café-concert et les salles de spectacle, le cinématographe prend sa place dans les foires, qui ont lieu à Tours en mai et en août. Les baraques se répartissent le long des quais de la Loire et sur la grande place qui s'étend du cirque de Touraine aux terrasses. St Julien est un des lieux de fête les plus animés.

De 1900 à 1907, c'est une période faste pour le cinéma forain.

« Le grand Biorama » présente en 1900 les actualités et surtout Cendrillon de Méliès, féerie fantastique en 500 transformations. En 1903 le cirque féérique Anderson, avec une capacité de 3000 places présente le Voyage sur la lune de Méliès. En 1907, 5 cinématographes accueillent un public souvent populaire, dont la foire constitue la sortie principale.

En 1907, Charles Pathé impose le système de la location obligatoire et introduit le triple système de la production-distribution-exploitation. La concurrence s'installe entre exploitants de salles et forains, qui ne n'arrivent pas à suivre les nouvelles règles économiques.

## Le cinéma à la recherche de sa place urbaine (1897-1911)

### Les premiers pas du cinéma dans les salles (1897-1907)

En **novembre 1901** : découverte d'une attraction présentée à l'exposition universelle de 1900 : le Cosmorama mouvant. Sorte de stéréorama géant rotatif (voir p.45)

Le cinéma s'installe au café-concert *L'Alcazar*, également au *Théâtre français* et au *Cirque de Touraine*.

### **Un développement organisé (1907-1911)**

La concurrence étrangère oblige le cinéma français à s'organiser. Les spectacles itinérants disparaissent.

**En 1907**, Pathé s'installe au **cinéma Olympia** (4 rue Richelieu et rue Nationale) qui soigne sa publicité en s'associant au chocolat Mirault qui propose des entrées gratuites et des séances montrant les tourangeaux filmés. Les films comiques dominent la programmation.

**En 1908**, *l'American Cosmo* ouvre 5 rue Jules Favre dans l'ancienne église Saint-François. Dans ce lieu appelé aussi *Salle Moderne* se déroulent aussi conférences et manifestations artistiques diverses.

En 1909, *l'Alcazar* fait sa réouverture. Les films Gaumont se partagent la scène avec les numéros de music-hall.

### **L'implantation du cinéma (1911-1922)**

En même temps qu'il se sédentarise dans la cité, le cinéma cherche à s'associer avec le paysage urbain avec l'implantation des salles dans certains quartiers.

### La concurrence Pathé-Gaumont

En 1911, Charles Pathé cesse ses projections à l'Olympia et s'installe à l'Américan Cosmo qui s'appelle dorénavant *Américan Cosmo Pathé*. Ce cinéma situé entre la rue Nationale et le quartier de la Cathédrale, fonctionne les mardis, jeudis, vendredis et dimanches.

L'Olympia est repris par Gaumont en août 1913, qui installe aussi sa société de location de films, place du Palais.

## Les salles de quartier

Le Cinéma Grammont, situé 56 avenue de Grammont est inauguré le 17 novembre 1912. Le Casino, situé 114 rue de Paris (actuelle rue Edouard Vaillant), non loin de la gare ouvre le 1<sup>er</sup> mai 1913. Durant l'été, les projections ont lieu dans un immense jardin où l'on peut aussi se désaltérer.

## Au niveau de la programmation,

Le ciné-roman présenté parfois en épisodes est aussi apprécié que les films comiques de Max Linder.

Au niveau des films étrangers *Anna Karénine*, film russe est présenté au Cosmo Pathé en avril 1911 à l'occasion de la mort de Tolstoï. Les films américains sont révélés au public avec les débuts du western. Mais c'est surtout le cinéma italien, à grand spectacle, qui fait fureur avec le film *Les derniers jours de Pompéi*.

## Le cinéma à l'épreuve de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

Au début de la guerre, le fonctionnement des salles se trouve modifié pour des impératifs économiques et militaires. Mais ensuite, l'armée développe son cinéma et donne aux projections un élan patriotique. C'est aussi l'occasion d'organiser des collectes au profit par exemple des orphelins de guerre. D'autre part le cinéma représente aussi le lieu où l'on vient chercher le calme et le réconfort du rêve pour oublier peur et souffrances.

La fréquentation des salles est très importante. Des statistiques journalières concernant les 7 cinémas de Tours ont été établies par le commissariat de police de Tours du 29 octobre 1917 au 29 janvier 1919 (4M642). L'année 1918 montre des chiffres impressionnants, 300 personnes pour les jours de faible affluence mais 9000 personnes pour la seule journée du 31 mars 1918 et même 9675 personnes pour le 29 décembre 1918, un chiffre record qui a même été souligné en rouge par l'officier de police.

## **L'après-guerre (1918-1922)**

En 1920, une nouvelle salle de 800 places, *le Select Cinéma* est inaugurée à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes, 6 boulevard Béranger.

En mars 1921, s'ouvre au 25 rue d'Abilly, non loin de la commune de la Riche, un cinéma de quartier appelé *La Riche Ciné*.

Le cinéma catholique prend un nouvel essor dans les années 1920 avec la création de deux petites salles supplémentaires : le cercle Saint-Pierre, rue René de Prie et la salle Sainte-Marie, 2 rue des Ursulines (adresse actuelle du cinéma Les Studios).

## L'arrêté du 22 juillet 1922

L'instauration d'une législation spécifique au cinéma avec l'arrêté préfectoral du 22 juillet 1922 concernant l'installation et l'emploi des cinématographes dans les lieux ouverts au public constitue une date clé pour l'activité cinématographique, qui sort du cadre urbain de Tours et répand dans le département.

L'article 1 de cet arrêté précise qu'aucune installation cinématographique fixe ou foraine ne pourra être faite dans un lieu ouvert au public sans une autorisation de l'administration municipale.

Pour cela, il faut fournir les plans des lieux et surtout des issues, le mode d'éclairage, les moyens de combattre l'incendie et le mode de construction de la cabine de projections en matériaux incombustibles.

## Le cinéma dans les années 1930

Une enquête demandée par le préfet en 1931 et adressée aux communes du département d'Indre-et-Loire concernant la liste des salles spécialement affectées ou utilisées occasionnellement pour des projections cinématographiques permet d'avoir un tableau précis de la situation (T 1462 et 4M646). 60 communes correspondent à ces 2 critères.

A Tours : 5 établissements

Le Casino, (ouvert en juin 1913) au 114 avenue Edouard Vaillant  
La Riche Ciné (ouvert le 26 mai 1921), 25 rue d'Abilly  
Le Select Palace (ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 1923), 11 place Jean Jaurès  
Le Majestic (ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 1927), 15 rue Charles Gille  
Le Caméo, (ouvert le 20 janvier 1931), 25 rue Nationale

Les communes qui ont une salle spécialement affectée :

Amboise :	Théâtre ciné d'Amboise	425 places
Bléré	Salle Louault	500 places
Civray sur Cher	Salle Deslandes	200 places
Châteaurenault	Théâtre	500 places
Loches	Salle des fêtes lochoises	500 places
Chinon	Palace Rabelais	400 places
Descartes	Casino Rabelais	600 places
Richelieu	Salle du Cardinal	600 places

Parmi les salles spécialement affectées, on retrouve la tradition des salles de café et de restaurant. A part la salle du restaurant *Jaulnay* à Saint-Avertin qui peut accueillir 250 à 300 personnes, la capacité est moindre : le café du *commerce* à Bourgueil (50 places), le café *Gabillon* à Abilly (120 places), le café des *Presles* à l'Ile-Bouchard (100 places).

Parmi les salles utilisées de façon irrégulière

Les salles des fêtes municipales, les salles des écoles publiques et privées, les salles de patronage, les salles de danse établis dans cafés (hôtel du Croissant (200 places) à Saint-Christophe et quelques hôtels pour les séances l'hiver (hôtel des touristes à Chenonceaux, le Lion d'or à Rivarennes, l'hôtel des voyageurs à Vernou).

Les archives de la Préfecture (4M 643 à 4M 646) concernant la réglementation apportent des renseignements importants sur les séances cinématographiques qui devaient répondre à des critères de sécurité. L'emploi de pellicules inflammables étaient interdits et les salles même temporaires (granges ou cafés) devaient disposer d'issues de secours.

Le dossier de déclaration d'exploitation des salles de spectacles (4M644) pour la période 1928-1938 est particulièrement intéressant car outre les demandes des propriétaires de cinémas à Tours et Loches il fait apparaître les demandes de séances en milieu rural, par des personnes qui exercent un autre métier.

Gaston Menanteau, cultivateur à Prinçay (Vienne) demande de donner des séances à La Tour St Gélin et Braslou. Raymond Cordier, mécanicien au camp militaire de Nouâtre pour des séances dans les communes de Nouâtre, Pouzay et la Celle Saint-Avant.

L'autorisation est donnée par un arrêté du maire, précisant qu'il ne doit être employé que des films ininflammables et utiliser un appareil Pathé-rural ou Ciné-lux.

Des présidents d'association sollicitent aussi l'administration. Les Mutilés de guerre à Bléré, la société d'éducation populaire à Chisseaux, où le propriétaire de l'hôtel où ont lieu les séances, comme à Reignac, dans la salle de bal.

### Pendant la seconde guerre mondiale

En novembre 1940, suite à la demande des autorités allemandes, la Préfecture établit une liste des cinémas d'Indre-et-Loire :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté — Égalité — Fraternité						
PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE						
CINÉMAS FONCTIONNANT DANS LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.						
N° d'ordre	Nom de l'établissement	Localité	Rue	Nombre de places	Jours des représentations	Date et n° de l'autorisation accordée par le Chef de l'Administration militaire à Paris pour le fonctionnement de l'établissement
<u>TOURS.</u>						
1	Majestic	Tours	15, rue Ch. Gilles	1000	tous les jours	n° 167 P. du 1er octobre 1940.
2	Palace	-d°-	11, Place J. Jaurès	800	-d°-	n° 168 P. du 1er octobre 1940.
3	Rex	-d°-	5, rue J. Favre	450	-d°-	n° 90 P. du 19 septembre 1940.
4	Family	-d°-	2, rue Babilly	750	samedis et dimanches	n° 55 P. du 12 septembre 1940.
5	Cinéma-Casino	-d°-	144, rue E. Villant	500	-d°-	n° pas d'autorisation
<u>CHINON</u>						
1	Palace Rebeleis	Chinon	7, rue J.J. Rousseau	380	jeudis samedis dimanches	autorisation demandée.
<u>SAINT-PIERRE-des-CORPS</u>						
1	Ciné de la Médaille	St-Pierre	AV. Républicaine	250	samedis dimanches	néant
	Cinémex	-d°-	72, r. de la Noue	200		doit ouvrir prochainement
<u>AMBOISE:</u>						
1	Théâtre-Cinéma	Amboise	Rue du Général Foy	380	samedis dimanches	148 P. du 4 septembre 1940.
<u>CHATEAU-RENAULT.</u>						
1	Family	Château-Renault	Place A. Briand	450	samedis dimanches	67 P. du 16 septembre 1940.

# MAJESTIC & PALACE

CINÉ - THÉÂTRE

JULIEN DELFOSSE 01 

DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

RUE CHARLES-GILLES

TÉLÉPHONE : 20-21



R. C. TOURS MAJESTIC 21.806 - R. C. TOURS PALACE 15.437

**TOURS**

CINÉMA

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 385.000 FR.

J. DELFOSSE, DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR

PLACE DU PALAIS

TÉLÉPHONE : 15-27

ADMINISTRATION : 15, RUE CHARLES-GILLES - TÉL : 20-21

**CASINO**

**POIRIER**

DIRECTEUR

Rue Edouard-Vaillant, 144

**TOURS**



Tours, le 23 Septembre 1940

Monsieur Cay  
Secrétaire du  
Préfet d'Indre-et-Loire

F. G. S. P. F. - F. F. A.

Saint-Pierre-des-Corps, le 7 Septembre 1940

**LA MÉDAILLE**

(alias E. S. N. D.)

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE

S. A. G. 9.123

Rue Émile-Zola

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

(Indre-&Loire)



Monsieur le Préfet

d'Indre & Loire

TOURS

10W36. En-tête de la correspondance échangée entre les salles de cinéma et la préfecture.

Outre les autorisations d'ouverture et les garanties demandées à l'exploitant, les autorités allemandes demandent une surveillance des spectateurs pendant les actualités afin d'éviter des manifestations. Le 8 décembre 1940, deux gardiens de la paix rendent leur rapport au commissaire de police. Au *Majestic*, à l'annonce de la lettre avertissant les spectateurs de ne pas manifester, le public a commencé par un houleux sourire, ensuite à certains passages, il a manifesté par une toux de coqueluche et quelques coups de sifflet au passage de Monsieur Laval.

En août 1941, une lettre adressée aux préfets par la Kommandantur rappellent la conduite à tenir pour éviter les troubles.

Les troubles durant les actualités cinématographiques et autres présentations de films dans les théâtres français augmentent à nouveau.

On m'a signalé que des éléments irréfléchis et excités suivent les représentations en manifestant bruyamment par des interpellations hostiles et des sifflets.

Etant donné que de telles démonstrations ne peuvent être tolérées, nous donnons les directives suivantes que je vous charge de faire appliquer.

1°) Les actualités ne devront être présentées que dans une salle à demi - éclairée

2°) Les propriétaires de cinémas devront au début de chaque représentation attirer l'attention des personnes présentes, soit par haut parleur, soit par un appel sur l'écran, que des démonstrations sont interdites et que l'enfreinte de cette interdiction entraînerait la fermeture du cinéma et aurait pour suite la perte du gagne pain des employés.

Il serait à recommander d'adresser un appel sous forme personnelle au public dans le genre suivant:

" Montrez- vous disciplinés, ne tolerez et ne provoquez aucune démonstration pendant les représentations. Elles entraînent la fermeture du cinéma et nous enlèvent notre gagne pain.

Je vous demande de faire le nécessaire afin que ces directives soient observées, si cela n'est déjà fait, dans les cinémas de votre département, et de donner des ordres en conséquence à tous les propriétaires de cinéma.

L'exécution de ces mesures devra m'être signalée jusqu'au 10.9.41.

Pour le Feldkommandant:

HAUEISEN

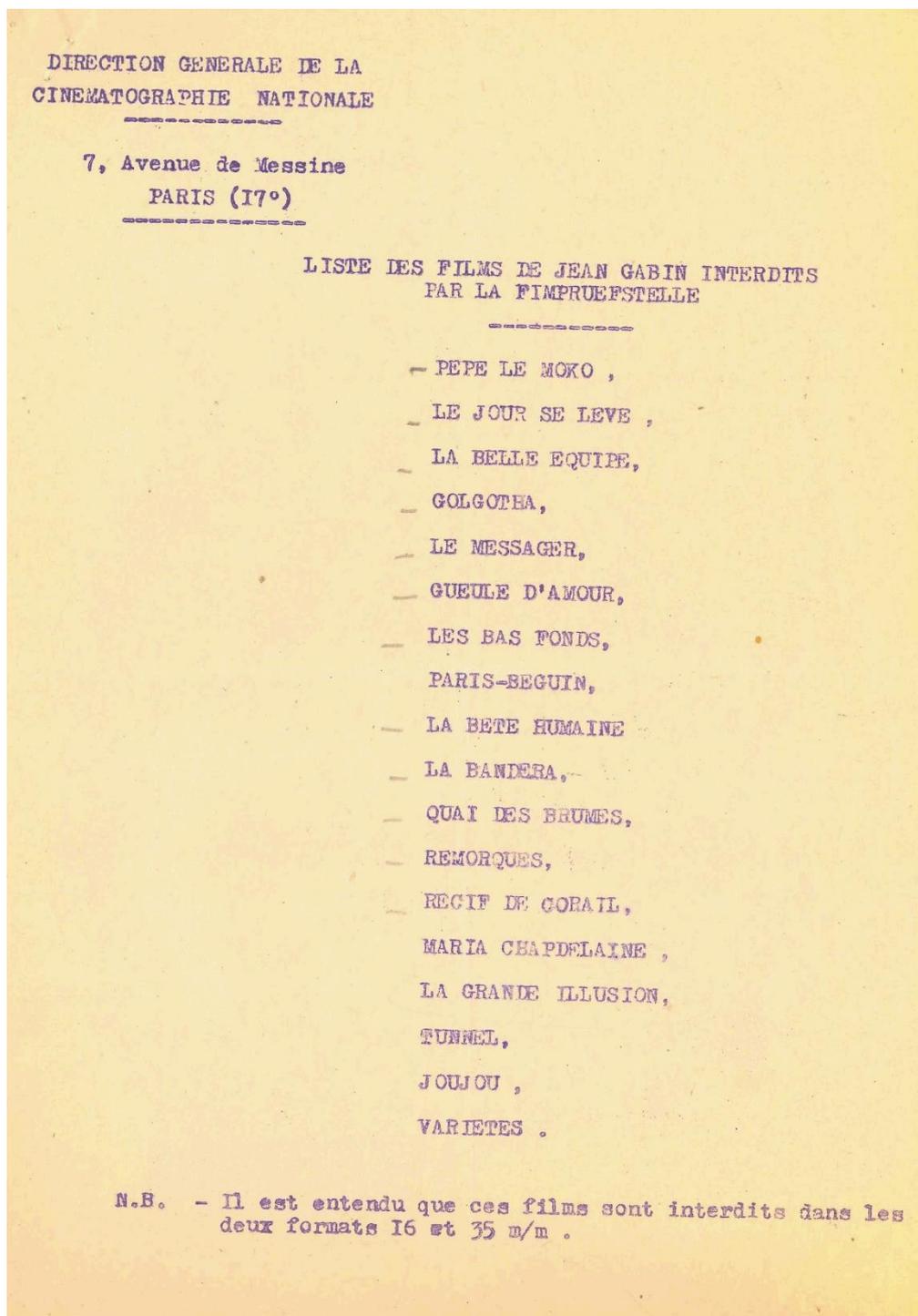
O.K.V.R.

A.B.

## La censure

Une liste d'une centaine de films interdits en zone libre est établie en mai 1941. Certains comme *la Garnison amoureuse* le sont pour des raisons morales, d'autres comme *les trois lanciers du Bengale* pour « des exigences allemandes ».

A noter que les 18 films où joue Jean Gabin sont également interdits (42 W 88).



46W88

La liste des cinémas d'Indre-et-Loire établie en 1942 fait apparaître 17 établissements. Ceux-ci doivent envoyer à la préfecture leur programmation pour validation.

LISTE DES CINEMAS D'INDRE-et-LOIRE			
Noms des cinémas	Noms des exploitants	Adresses	Téléphone
MAJESTIC-PALACE	Mme Julien DELFOSSE	15 rue Charles-Gilles	20-21
CAMEO	Mme COMPAGNON	Provisoirement 12 rue Jeanne d'Arc	40-62
REX		Rue Nationale et rue Jules Favre	57-36
VOX	M. FAURE	130 avenue de la Tranchée à St-Symphorien	109
EDEN-CINÉ	Mme MBAYER	Joué-lès-Tours	
THEATRE CINEMA FAMILIA	M. Henri GUILLAUME	1 place Jean Jaurès à Château-Renault	
CINEACT	M. Maurice SIMON	72 rue de la Noue à St-Pierre-des-Corps	
CINÉ TOURANIA	M. Roger PROUX	Bourgueil	45
FAMILY CASINO	M. CAUDERAN	25 rue Dabilly, Tours	
CINEMA FAMILIA	M. BERTRANT	16 rue Gambetta, à Langeais	
TOURNEE CINEMATOGRAPIQUE APOLLO	M. CHEVOLLEAU	Villa Lucette, St-Symphorien	81
ARTISTIC CINEMA	M. GIRARD	L'Ile-Bouchard	13
TOURNEE CINÉTOUR	M. EMON	Vernou-sur-Brenne	
PALACE-RABELAIS	M. COUTIN	7 rue J.-J. Rousseau et 14 rue Rabelais à Chinon	
THEATRE CINEMA AMBOISE	Mme RAYNAUD	Amboise	I-76
FAMILIA CINÉ	M. TOUCHARD	Saint-Avertin	
CINEMA RABELAIS	Mme AURILLARD	La Haye-Descartes	33

46W88

**CINÉ TOURANIA**

DIRECTION :  
**ROGER PROUX**  
BOURGUEIL (I.-&-L.)

TÉLÉPHONE 45  
R. C. CHINON 8706

Bourgueil, le 4 Avril 1942

PREFECTURE  
D'INDRE-ET-LOIRE  
SECRET DU PREFET

Monsieur le Préfet  
d'Indre et Loire  
TOURS

Service du Cinéma

46W88

# CAMÉO-CINÉMA

TOURS

M<sup>me</sup> COMPAGNON  
Propriétaire - Directrice

Téléphone 40-62  
R. C. Tours 17.201

Tours, le 10 Mai 1941



Monsieur le Préfet d'INDRE ET LOIRE  
Hotel de la Préfecture  
TOURS

46W88

# CASINO

POIRIER  
DIRECTEUR

Rue Edouard-Vaillant, 144  
TOURS



Tours, le 23 Septembre 1936

Monsieur Cay  
Secrétaire du  
Préfet d'Indre-et-Loire

10W36

# FAMILIA-CINÉ

C. TOUCHARD  
St-AVERTIN (I.&-L.)

R. C. Tours 6.609



Le 29 Juin 1936

Monsieur le Préfet,

46W88

S. A. R. L. 100.000 francs

RUE NATIONALE, RUE JULES-FAVRE - TOURS - Téléphone 57-36

R. C. TOURS 18.540

CINÉMA

olympia-  
Rex

Tours, le 3 AVRIL 1942

Monsieur le Chef du Cabinet  
du PREFET d'Indre et Loire

Monsieur,

G  
Nous venons vous aviser, par la présente,  
que la maison de production devant nous fournir le  
programme CAS DE CONSCIENCE, se voit obligée de nous  
remplacer ce dernier par RONDE DES HEURES.

Nous vous prions de vouloir bien trouver  
ici rectification en ce qui concerne la programmation  
du 10 au 16 Avril.

Veuillez recevoir, Monsieur,  
nos respectueuses salutations.

J Pauligny

46W88



COMPTES CHÈQUES POSTAUX  
N° 540-26 PARIS

R. C. 5.806



PALACE RABELAIS



CINÉ-THÉÂTRE E. COUTIN \* \* \* \* \*, PROPRIÉTAIRE

7, RUE J.-J. ROUSSEAU ET 14, RUE RABELAIS

ADRESSE PARTICULIÈRE : 13, RUE KLÉBER CHINON

.... (INDRE-&-LOIRE) ....

LE 7 Juillet 1942



46W88

Le 18 janvier 1942, « les chefs de famille soussignés, appartenant à la bourgeoisie catholique de Tours, s'adressent au maire de Saint-Symphorien pour faire interdire au cinéma Vox la projection du film Hôtel du Nord, en raison de son caractère nettement immoral ».

Régulièrement le cinéma envoie sa programmation.

**CINÉ-VOX**  
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 120.000 FRANCS  
Siège Social:  
130, AVENUE DE LA TRANCHÉE  
SAINT-SYMPHORIEN près TOURS  
(I.-&L.)  
TÉL. TOURS ST-SYMPHORIEN 109 R. C. TOURS 22.476  
Directeur-Administrateur : Roger FAURE

LE 4 Mars 1942

PREFECTURE  
SAINT-SYMPHORIEN  
20 MARS 1942  
LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous  
envoyer le titre des films du 2 Avril au  
4 Juin 1942.

- G Le Schpountz
- A Destin de femme
- G La fille au vautour
- G Bar du Sud
- G Prince Jean
- A Croiseur Sébastopol
- A Regani
- G Vidocq?
- A Tric-Trac.

Veuillez agréer, Monsieur  
le Préfet, mes respectueux hommages.

FAURE

46W88

Les destructions et les réquisitions ont entraîné réparations et reconstructions. Les dossiers des dommages de guerre établis par le service départemental du ministère de la Reconstruction nous apportent des renseignements très intéressants sur la description et l'état du cinéma. Certains dossiers sont accompagnés de photographies.

**Cinéma Le Majestic.** 15 rue Charles Gille (301W505, dossier HD 3794-95)

Les bâtiments n'ont subi aucun dommage mais les installations intérieures ont été fortement endommagés par les réquisitions (tapis usés, fauteuils lacérés). A partir de juin 1940, le cinéma était réservé 4 jours par semaine aux troupes allemandes et 3 jours pour la population. Mais à partir du 11 mars 1943, l'exclusivité de la salle a été réservée aux autorités allemandes.



301W505, dossier HD 3794-95.

Vue intérieure du cinéma en 1955, après les travaux de remise en état.

**Le Palace**, 11 place Jean Jaurès (301 w 500, dossier HD 35 65)

Du 4 mai 1942 au 15 septembre 1944, le cinéma a été transformé en foyer du soldat pour les troupes allemandes. Les représentations cinématographiques n'ont pas été payées.



301 w 500, dossier HD 35 65. Vue extérieure. Cliché Knecht. (s.d)

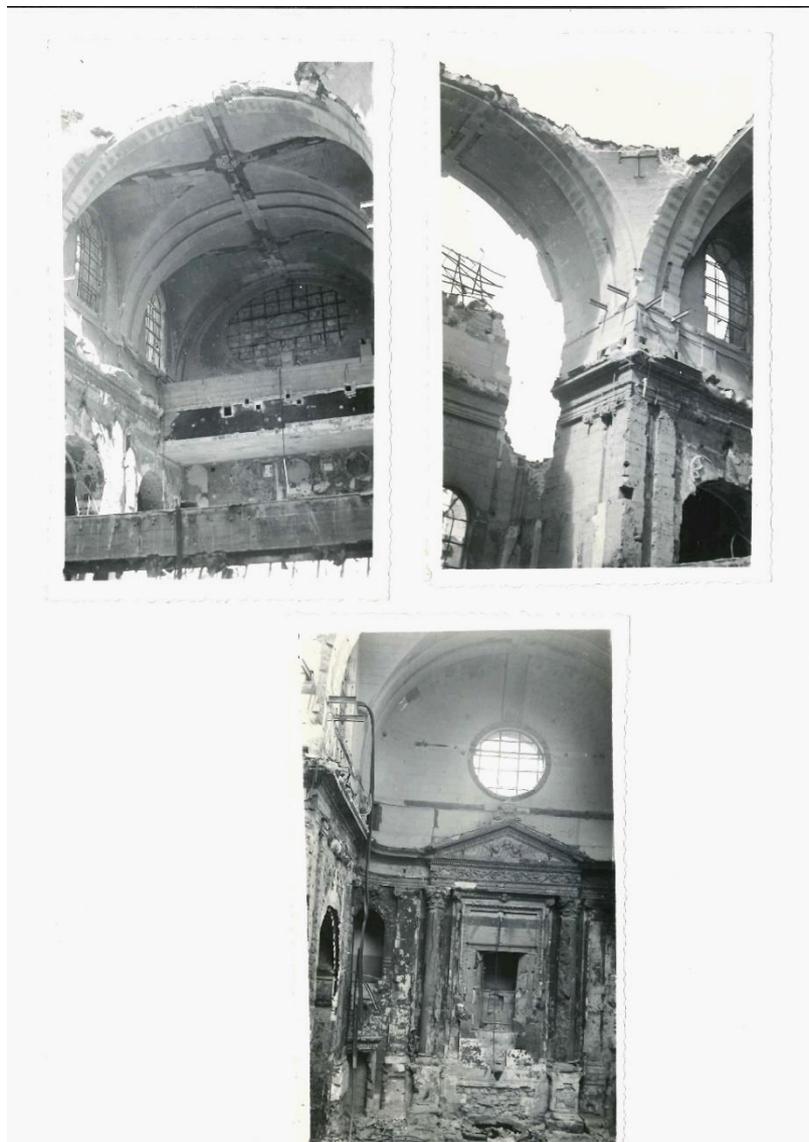
**Complexe de 3 salles (302 W 486)**

Le cinéma **Olympia**, 5 rue Jules Favre. Le **Rex**, 7 rue Jules Favre, le **Studio**, 11 rue Jules Favre et 38 rue Nationale)

Le 7 décembre 1940, l'huissier chargé de faire le constat de la destruction du cinéma suite aux bombardements de juin 1940 termine ainsi son rapport.

L'ensemble n'est que ruines et pans de murs calcinés. Il ne reste du bâtiment que les murs latéraux et tronçons de piliers endommagés par l'incendie.- La charpente, la couverture et toutes les menuiseries sont complètement brûlées - les voutes en pierres se sont effondrées et tout le contenu intérieur a été détruit ne laissant que des vestiges - carcasses de ciment, fers tordus en suspens ou complètement écroulés.

Le cinéma avait été établi en 1932 par l'architecte Labadie dans l'ancienne église Saint François de Paule. Les photographies des ruines le montrent bien, ainsi que le plan d'aménagement.



302 W 486.

Destructions du cinéma Olympia établi dans l'ancienne église Saint-François de Paule

## L'après-guerre

Un état des salles de cinéma à Tours est établi en 1955 (30W46). 14 établissements sont recensés. Certains ont gardé le même nom, mais en raison des destructions de la guerre ont changé d'emplacements.

VILLE DE TOURS - ETAT DRESSE LE 18 JANVIER 1955 PAR LE CAPITAINE COMBE, Cdt le Corps de S.P.

**COPIE** - S A L L E S D E C I N E M A - 9 H. I

Raison Sociale	Adresse	Téléph.	Nombre de places	catégorie	Type	Noms et adresses des Directeurs
A.B.C.	rue Emile-Zola	50-64	755	2°	G	MM. POULIGNY & MIGLIOLI, 2 rue de Lucé
CAMEO	25 rue Michelet	40-62	996	2°	G	M. COMPAGNON, 2 rue Marceau
CASINO	12 rue Léonard de Vinci	59-77	580	3°	G	M. POIRIER, 13 Place Miquel
CYRANO	Place Jean-Jaurès	55-27	275	4°	G	Société SOGEC, M. RAULT, 19 rue Charles-Gilles
FAMILY	25 rue Dabilly	41-66	820	2°	G	M. VASSE, 94 rue des Halles
GALLIA	84 rue Aug.Chevalier	57-80	620	3°	G	M.CONSTANTIN, 65bis Bd March.Duplessis
MAJESTIC	rue Charles-Gilles	20-21	936	2°	G	Société SOGEC, M. RAULT, 19 r.Charles-Gilles
OLYMPIA	rue de Lucé	20-60	1.150	2°	G	MM.POULIGNY & MIGLIOLI, 2 rue de Lucé
PALACE	Place Jean-Jaurès	55-27	720	2°	G	Société SOGEC, M. RAULT, 19 rue Ch.Gilles
RIO	Rue MICHELET	40-62	280	4°	G	M.COMPAGNON, 2 rue Marceau
MYRIAM-CINE	2 rue des Ursulines	50-18	500	3°	I	Charoïne BILLARD, 2 rue des Ursulines
P.L.LA FUYE	Impasse Montesquieu		300	4°	I	M.ARRQUIS, 220 rue de la Fuye
Ste-FAMILLE	97 rue de Beaujardin	30-87	150	4°	I	Abbé CHAMBRET, 15 rue de Beaujardin
CINE-LUX	15 rue Léon-Boyer	60-64	300	4°	I	Le Directeur, 15 rue Léon-Boyer

TOURS, le 18 Janvier 1955  
LE CHEF DE CORPS

30W46

Pour connaître la liste des cinémas dans le département dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, on peut consulter le dossier concernant les exploitations (1751W31).

## Le festival de court-métrage à Tours (1955-1971)

L'histoire de ce festival a été retracée dans le livre de Donatien Mazany. *Tours, capitale du court métrage*. Editions Anovi, 2015.

L'organisation est retracée dans les archives de la préfecture (46W197, 913 W 1-8), Créé en 1955, ce festival est organisé par l'Association Française pour la Diffusion du Cinéma en collaboration avec la Préfecture, le Conseil Général d'Indre et Loire et la mairie de Tours. Il découle d'une série de création de festivals de cinéma dans toute la France, dont le plus important en 1946 est celui de Cannes. L'association est patronnée par le Centre National de Cinématographie (CNC), le Ministère des Affaires étrangères, mais aussi par des artistes comme Jean Cocteau.

Les aléas de l'Histoire et des scandales ont conduit à l'interruption de ce festival. En effet, la désertification dans les années soixante des cinémas, le scandale du film *Hanoi mardi 13* (diffusé en 1968 parlant de la guerre du Vietnam et dénonçant la politique du président Johnson) sont les trois causes principales de l'arrêt du festival.

Un jury composé de personnalités issues de tous les milieux culturels votait pour remettre les prix suivants : Le Grand Prix, le Prix Spécial du Jury, le Prix de la Touraine (à partir de 1958), le Prix de la Critique (à partir de 1958), le Prix du court-métrage pour enfant (à partir de 1960), le Prix du meilleur premier film (à partir de 1963) et le Prix du Bureau de l'information du court-métrage (à partir de 1964



46W197 : Programme du festival. 1957

## Les compagnies théâtrales à Tours de 1960 à 1980

Comme ces compagnies sont privées, c'est grâce au don de leurs archives que nous pouvons avoir connaissance de leur histoire et de leurs réalisations.

### La Comédie de la Loire (1962-1971)

100 J Fonds SUARES >>> <https://archives.touraine.fr/archdesc/1e618c35-13a7-4067-87ad-15c9584e506f>

**Guy Suarès** est né et mort à Paris (1932-1996). Acteur de théâtre, metteur en scène à partir de 1951 puis assistant au TNP, il crée sa propre compagnie en 1954, il devient directeur du théâtre Franklin à Paris en 1956.

Sous l'impulsion d'André Malraux, Guy Suarès choisit Tours pour installer la Comédie de la Loire en 1962. Celle-ci fonctionne jusqu'en 1971. Ses pièces se sont jouées en Allemagne, en Hollande ainsi qu'en Amérique latine.



994W39.Extrait de l'article paru dans la Nouvelle République. 18 juin 1971

Guy Suarès a également écrit des ouvrages sur André Malraux et Vladimir Jankelevitch. Il a traduit des auteurs hispaniques et latino-américains : Federico Garcia Lorca, Pablo Neruda, Rafael Alberti et José Benjamín.

Guy Suarès a également travaillé pour l'O.R.T.F. à France culture en qualité de collaborateur littéraire.

A partir de 1985, il écrit pour la presse nationale : le matin de Paris, Combat, le quotidien de Paris et locale : la Nouvelle République.

Ce fonds est composé de documents portant sur les activités théâtrales de Guy Suarès : textes de pièces, photographies, revue de presse...

Il a été déposé par ses filles en 1996, année de son décès. Un complément a été déposé en 2002.

Quelques éléments sur le fonctionnement de la comédie de la Loire existent dans un versement du cabinet du Préfet **994W39**.

La comédie de la Loire, centre de rencontres culturelles est créé le 1<sup>er</sup> avril 1962 et a pour siège social 34 rue de la Scellerie à Tours. Elle a pour double objectif de réaliser et diffuser des spectacles de théâtre et de réaliser des activités relevant d'une maison de la culture, c'est pour cela qu'elle programme aussi des expositions artistiques. Elle est dirigée conjointement par Guy Suarès et Philippe Bonzon.



994W39

Les archives concernant la Comédie de la Loire sont complétées par le **Fonds Michel-Jean ROBIN (156 J)**

Michel-Jean ROBIN, éducateur, devient élève du centre de formation de la Comédie de la Loire. Il étudie l'art de l'acteur et s'intéresse à la mise en scène. Après deux ans d'études, il devient assistant de direction.

Entre 1965 et 1971, il crée « les damnés » ainsi que « classe terminale » de René de Obaldia, « les veuves » de François Billetdoux à l'espace Cardin à Paris. Il signe avec Jacques Voyet « la mort blanche » au festival de Nancy. Il interprète « ne m'attendez pas ce soir » au théâtre de l'Odéon et crée le texte « Mephiboseth » de Milosz.

Les documents de ce fonds concernent surtout Guy Suarès, les textes qu'il a écrits ou des articles qui lui ont été consacrés

## Le centre dramatique de Tours (1971-1976) et le Théâtre libre de Touraine (1976- 1979)

### Fonds privé 238 J.

**André Cellier (1926-1997)**, comédien, animateur et metteur en scène, dirige dès 1946 le Théâtre de poche-Montparnasse puis le nouveau Théâtre de poche-Rochechouart en 1958 et 1959. Il poursuit dans des structures de province : Centre dramatique du Nord, Comédie de Nantes, Centre dramatique de Nanterre, Théâtre de Villeurbanne, Comédie de Saint-Etienne, Centre de Strasbourg, le Théâtre de la Cité et le Centre dramatique d'Aubervilliers.

En 1971, après la disparition de la Comédie de la Loire (fonds 100 J), il dirige le Centre dramatique de Tours jusqu'à son licenciement en 1976. Il constitue alors la compagnie du Théâtre libre de Touraine avec l'ensemble des salariés pressentis pour le 5<sup>e</sup> festival dramatique de Tours prévu en 1976, en collaboration avec l'Université de Tours et une association de spectateurs.

Membre du Parti communiste, il s'engage en 1974 dans le cadre des élections présidentielles en signant l'appel des professionnels du spectacle.

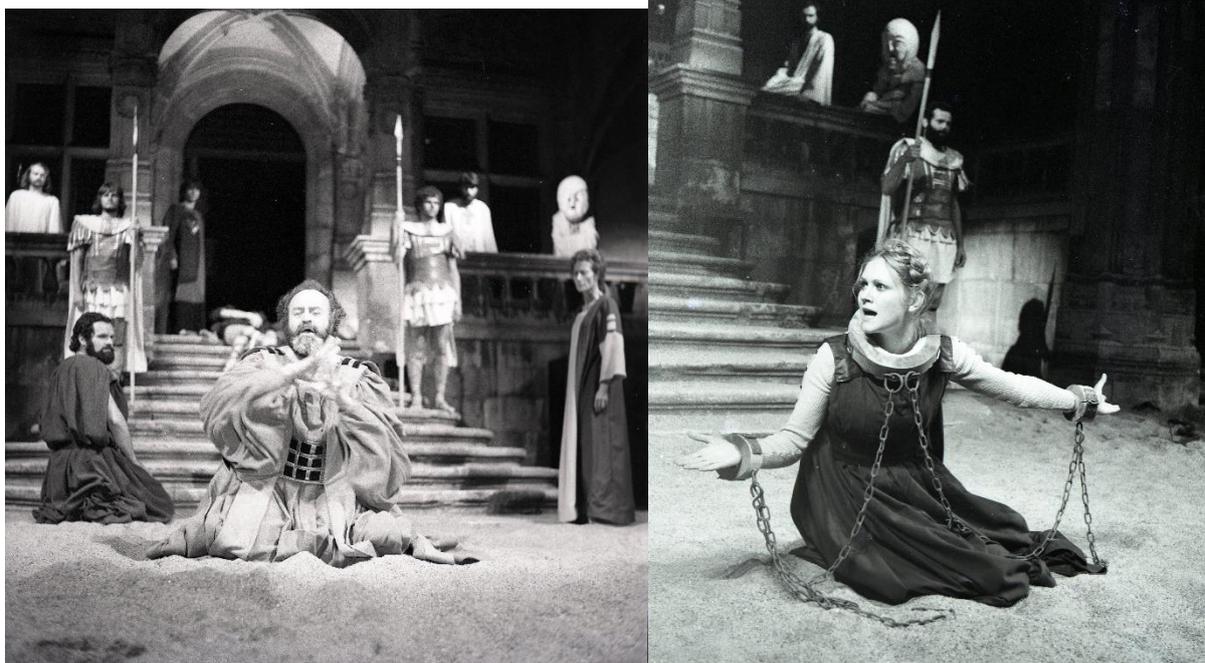
Il était marié avec la comédienne Hélène Roussel, sœur de Michèle Morgan.

Lors de la saison 1976-77, 60 représentations attirent 19000 spectateurs, et en 1977-78 51 représentations attirent 18 270 spectateurs.

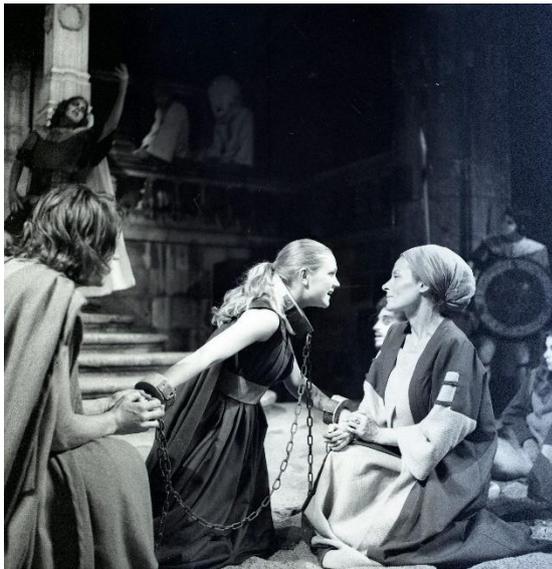
Par manque de moyens, le Théâtre libre de Touraine est contraint d'arrêter ses activités en 1978. La subvention de 50 000 francs accordée par le ministère de la Culture n'est pas versée, son mandatement est bloqué.

Le dernier spectacle « Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M » de Christian Liger, mise en scène d'André Cellier a lieu les 9, 10 et 11 juin 1978.

Ce fonds est constitué des dossiers de mise en scène, des affiches et des photographies des spectacles présentés par le Centre dramatique de Tours puis par le Théâtre libre de Touraine.



Centre dramatique de Tours, spectacle « Antigone » de Sophocle, mise en scène d'André Cellier à l'hôtel Gouin. Tours. 1975 (clichés Joël Pairis)



238 J 79. spectacle « Antigone » de Sophocle, mise en scène d'André Cellier à l'hôtel Gouïn. Tours. 1975 (clichés Joël Pairis).

Sur la photo de gauche, Le personnage, coiffé d'un foulard, était incarnée par la comédienne Hélène Roussel, épouse d'André Cellier et sœur de Michèle Morgan

**les comédiens  
du théâtre libre  
de touraine <sup>(1)</sup>  
entreprennent  
une tournée  
dans la région.**

Après SAINT-PIERRE-DES-CORPS, SAUMUR, CHATEAUROUX,  
PARIS, LE-GRAND-PRESSIGNY, ARGENTEUIL, CHINON, ESVRES,  
CHAMBRAY, CAEN, BOURGUEIL, LOCHES, NAZELLES,

ILS SERONT A

**BLÉRÉ**

**le SAMEDI 22 JANVIER  
21 H — CENTRE CULTUREL**

AVEC

leur spectacle  
**brecht**

**Les Fusils de la Mère CARRAR  
ET  
La Femme juive**

(1) Chassés de TOURS par J. ROYER.

**LA FEMME JUIVE** : Création à Tours en Février 1972.

Mise en scène : André Cellier

Technique : Didier Daridan

Interprétation : Hélène ROUSSEL — André CELLIER.

**LA NOUVELLE REPUBLIQUE** : Du grand art, et en de bonnes mains.

**L'ESPOIR** (Journal de J. ROYER) : C'est à tout point de vue et tout à la fois de l'excellente littérature et de l'excellent théâtre.

*C'est au surplus merveilleusement interprété. Elle, c'est Hélène Roussel. Lui, c'est André Cellier. Rien à redire. C'est parfait ; on y croit ; on y est ; on vit phrase après phrase, avec l'héroïne, le calvaire de son détachement, et l'héroïsme de son état d'âme. Bravo !*

**LA VOIX DU PEUPLE** : Hélène Roussel, André Cellier ont fait preuve, là encore de tout leur talent. C'est cette précision, cette sûreté, ce travail bien fait qui font aimer le théâtre et qui font le succès du spectacle.

**LES FUSILS DE LA MERE CARRAR** : Création à Tours en Février 1976.

Mise en scène : André Cellier

Technique : Didier Daridan

Interprétation : Hélène ROUSSEL — Patrick GODELU — André CELLIER — Patrick BRUNEL — Maryse GAUCHER — Michel PARROT — Odile GANIER — Annick CISARUK — Michèle COUVERT — Patrice BESOMBES — Pascal ROUX.

**LA NOUVELLE REPUBLIQUE** : La pièce de Brecht est belle et noble.

**L'ESPOIR** (Journal de J. ROYER) : Il faut saluer dans cette pièce la performance d'André Cellier. Il trouve le ton juste : tantôt calme, puis emporté et même brutal, il donne au personnage de Pedro une dimension humaine remarquable.

*Et puis comment ne pas féliciter Hélène Roussel qui incarne très brillamment Thérèse Carrar. Hélène Roussel, une actrice talentueuse et pleine de sensibilité.*

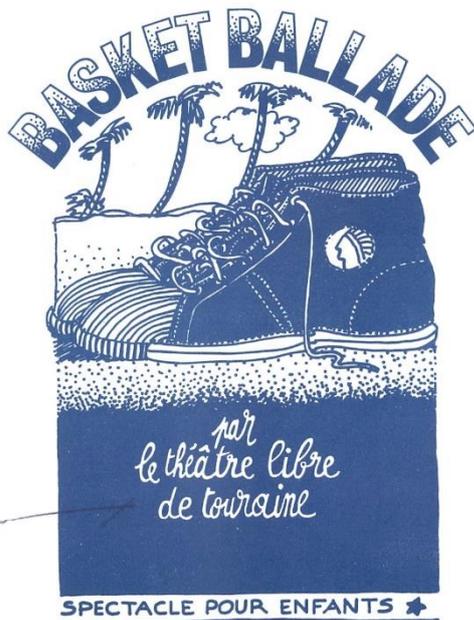
*Tous les acteurs du Centre Dramatique de Tours ont leur part dans la réussite de ce spectacle. Chacun joue son rôle avec conviction et passion.*

**LA VOIX DU PEUPLE** : Belle réussite d'un animateur et de toute une équipe.

**UNE SOIREE D'UN EXCEPTIONNEL INTERET**

PRIX DES PLACES : 12 F — 6 F pour les jeunes

238J28. Théâtre libre de Touraine, saison 1976-1977. Créations du théâtre libre de Touraine « Les fusils de la mère Carrar », « La femme juive », de Bertold Brecht, mise en scène d'André Cellier.



adaptation d'un conte de  
Yvan Pommaux pour le  
théâtre libre de touraine ★

pour les enfants de 4 à 11 ans 

conditions financières : 1000F

(prix ajustable pour les petites écoles)   
spectacle adaptable à tous les lieux  
disposant d'une surface dégagée  
de 5m x 5m minimum 

s'adresser à Martine Pairraud  
14 rue F. Joliot-Curie 37000 Tours



Thomas a des  
chaussures de basket un peu magiques.  
Lui et son amie Jeanne s'apprêtent à  
passer l'après-midi à la bibliothèque.  
Mais les chaussures de basket n'aiment  
pas lire .... Ce qu'elles aiment, c'est  
se ballader dans le bois !... et  
alors là.....

238J 28

« Basket Ballade », spectacle d'Yvan Pommaux « Mort d'un commis voyageur » d'Arthur Miller,  
mise en scène d'André Cellier 238J 28

#### Affiches

- 238 J 54** Dernier spectacle du Centre dramatique de Tours,  
affiche illustrée en couleurs signée [Girault],  
sérigraphie J. Rabet, Thenay, Loir-et-Cher, 1976,  
50 x 26
- 238 J 55** Gala de soutien au Centre dramatique de Tours, affiche  
illustrée en couleurs signée Jean-Yves Barrier,  
sérigraphie J. Rabet, Thenay, Loir-et-Cher, 1976, 3  
exemplaires, 60 x 45